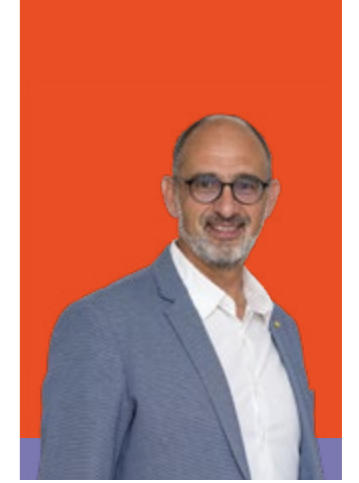


RAPPORT

2023

RD'ACTIVITE

ÉDITO



L'année 2023 témoigne de réalisations et d'avancées significatives pour notre fédération. À travers ce rapport d'activité, nous avons le plaisir de partager avec vous les moments forts de cette année riche en défis et en succès.

Nous avons organisé notre première soirée-débat « Perspectives Sociales » dans le cadre de la publication de la nouvelle convention collective de la branche BETIC. Cet événement a permis d'initier des discussions constructives sur les enjeux sociaux de notre branche professionnelle. Par ailleurs, notre fédération a poursuivi son action en faveur de la féminisation des métiers avec, notamment, l'organisation d'une édition record des « Trophées des Talentes ».

Nous avons multiplié les initiatives pour faire entendre notre voix et valoriser nos métiers. Nos campagnes de communication et nos actions d'influence auprès des décideurs politiques ont permis de défendre efficacement les intérêts de nos métiers. La création de nouveaux partenariats et notre présence accrue dans les médias témoignent de notre dynamique et de notre capacité à influencer les débats.

2023 a également vu le lancement du baromètre des TPE-PME de notre branche face à la commande publique. Il a mis en lumière les obstacles administratifs et financiers, tout en soulignant le besoin de soutien des TPE-PME pour accéder aux marchés publics. Ces enseignements ont mené à la mise en place d'un nouveau service pour nos membres : « Mon accompagnement aux marchés publics ».

En outre, nous avons promu notre nouveau tour de France, « L'AMO à toutes les étapes », à Nancy et Aix-en-Provence, qui permet d'échanger dans les territoires sur les sujets de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Enfin, nous avons poursuivi la transformation de notre organisation pour mieux répondre aux attentes de nos membres et renforcer notre efficacité. Digitalisation de nos processus, amélioration de notre gouvernance et mise en place de nouveaux outils collaboratifs... nous ont permis d'être plus réactifs pour mieux accompagner nos membres dans un environnement en perpétuelle évolution.

Ces succès ont été possibles grâce à la mobilisation sans faille de nos dirigeants bénévoles, qu'ils soient issus de nos syndicats ou de nos fédérations régionales. Leur dévouement et leur engagement sont la clé de notre force collective. Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude envers les collaborateurs de la fédération, dont le professionnalisme et l'implication sont indispensables à la réalisation de nos missions.

Ensemble, nous avons démontré notre capacité à nous adapter et à innover. Continuons sur cette voie, en restant fidèles à nos valeurs d'éthique, de solidarité et de progrès.

Frédéric Lafage
Président de la Fédération Cinov



- 01. **NOTRE FÉDÉRATION**
> **6**
- 02. **LES VISAGES DE NOTRE ENGAGEMENT**
> **8**
- 03. **NOTRE PLAN D' ACTIONS 2023-2025**
> **10**
- 04. **DÉVELOPPER NOTRE ACTION DANS L'UNIVERS PARITAIRE ET NOTRE INFLUENCE DANS LE CHAMP SOCIAL ET FORMATION**
> **13**
- 05. **RENFORCER NOS MODES DE COLLABORATIONS ET ACCROITRE NOTRE INFLUENCE**
> **33**
- 06. **DEVELOPPER NOTRE VISIBILITE**
> **43**

- 07. **MODERNISER ET RENFORCER L'ORGANISATION INTERNE ET RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITE**
> **53**
- 08. **CINOVACTION**
> **56**
- 09. **LES ACTIONS DES SYNDICATS**
> **57**
- 10. **LES ACTIONS DES FEDERATIONS REGIONALES**
> **64**
- 11. **BILAN FINANCIER**
> **67**
- 12. **L'AGENDA 2024**
> **68**
- 13. **NOTRE ORGANIGRAMME**
> **70**



01. NOTRE FÉDÉRATION

Représentative de la branche BETIC (bureaux d'études et de conseil dans les secteurs du numérique, du conseil, de l'ingénierie et de l'événementiel), la Fédération Cinov fédère 14 syndicats « métiers » et 15 fédérations régionales, marquant un fort ancrage territorial. Elle co-anime la convention collective, l'ensemble des négociations sociales et administre l'OPCO Atlas.

Notre fédération se singularise en réunissant des TPE et PME qui comptent pour 99,5% des entreprises de la branche avec leurs dirigeants patrimoniaux issus des métiers.

CHIFFRES CLÉS

100 000
entreprises

1 200 000
salariés

154 MDS
de chiffre d'affaires

14
syndicats

15
fédérations régionales

Une présence au cœur des centres de décisions régionaux, nationaux et internationaux

Membre fondateur et administrateur de nombreux organismes nationaux (CPME, UNAPL, ATLAS, FIF PL, OPQC...), internationaux (EFCA, FIDIC...), nous sommes au cœur des réseaux institutionnels, des cercles de décisions publiques et privées. Notre fédération est ainsi consultée sur les nombreux sujets relatifs aux secteurs économiques qu'elle représente et contribue activement aux débats d'idées.

Une fédération qui pense et agit sur les transitions

Le constat est aujourd'hui largement partagé que nous vivons de nombreuses transitions qui s'apparentent à de véritables « ruptures ». Ces dernières sont particulièrement prégnantes en matière environnementale ou encore avec la digitalisation de nos environnements de travail et de vie. Ce sont nos modèles économiques qui sont interrogés, nos modes vie qui sont modifiés, nos certitudes qui sont ébranlées. Au-delà des transitions environnementale et numérique, nos modes de gouvernance, d'organisation sont également impactés.

Sur tous ces sujets structurels, nos métiers sont en première ligne pour accompagner les organisations dans leur transformation. Leurs compétences et expertises d'usage leur confèrent, au-delà de leurs actions, une connaissance qu'elles se doivent de valoriser pour participer activement aux réflexions sur les transitions en cours. Cette connaissance professionnelle ne saurait être cantonnée à la mise œuvre de solutions décidées par d'autres, elle se doit d'être mobilisée pour penser les transitions et les nouveaux modèles à promouvoir.

Des métiers immatériels à la base de tout projet

Si nos métiers sont mal identifiés du public mais aussi trop souvent des décideurs politiques, voire économiques, ils n'en demeurent pas moins à la base de l'ensemble des biens et services qui nous entourent. Ce sont nos métiers qui conçoivent nos ponts, routes, hôpitaux, tout comme les logiciels, les systèmes d'information ou encore l'organisation de nos entreprises, administrations, etc. C'est cette réalité qu'il nous appartient de mieux faire connaître, pour valoriser nos métiers, faire reconnaître la place qui est la leur, et la valeur de leur mission.

En amont de tout projet, ils en conditionnent le coût réel, l'efficacité, l'adaptabilité...C'est grâce à eux que nous pouvons prévenir de nombreuses nuisances, assurer une qualité d'usage, répondre aux objectifs des politiques de développement durable. Or, peu visibles, ils sont trop souvent sacrifiés pour réaliser des économies de court terme.

Nous sommes donc l'acteur incontournable au service des entreprises de la branche BETIC qui :

Représente et défend leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et plus largement de l'éco-système

Co-anime leur convention collective, participe à l'administration de leur Opco (Atlas), négocie l'ensemble des accords sociaux de leur branche

Offre un cadre d'échanges, de rencontres, de réflexion sur de nombreux sujets relatifs à leur métier

Facilite l'accès à des informations stratégiques, permettant de mieux connaître et anticiper leur environnement économique, technique...

Notre fédération patronale fait bouger les lignes du syndicalisme en revendiquant son rôle sociétal et en s'engageant à accompagner ses membres à être penseurs et acteurs des transitions, en cours et à venir.

Frédéric Lafage — Président de la Fédération Cinov

02. LES VISAGES DE NOTRE ENGAGEMENT

Grâce à l'engagement de nos administrateurs, notre fédération est une organisation dynamique et pérenne. Ces femmes et ces hommes d'horizons divers, tous unis par la même passion et le même engagement, mettent leurs compétences et leur expertise au service de la fédération, contribuant ainsi à son développement.

Leur engagement est précieux et indispensable. Ils sont le moteur de notre action et nous permettent de répondre aux besoins de nos membres et de poursuivre nos objectifs de défense et de promotion de nos métiers.



Frédéric LAFAGE
Président
de la Fédération Cinov



Dominique VAN MOERKERCKE
Vice-Président
aux Affaires Sociales



Jean-Luc REINERO
Vice-Président à l'Emploi
et la Formation



William CASSARD
Vice-Président
aux Affaires Intérieures



Magali COTTAVE
Vice-Présidente à la Marque
et l'Intelligence Collective



René GAMBA
Vice-Président
à la Stratégie et à l'Influence



Julien MERCIER
Vice-Président
à l'Innovation



Séverine BOURLIER
Vice-Présidente
à la Communication



Gabriel HANNES
Vice-Président
aux Services et au Développement



Frédéric BŒUF
Vice-Président
à la Transition Environnementale



Frédéric BRUYÈRE
Vice-Président
aux Actions en Régions



Catherine HERVIEU
Présidente
d'ATMO FRANCE



Grégory IMBERT
Président
de Cinov Conseil



Didier BALAGUER
Président
de Cinov Digital



Léonard QUERELLE
Président
de Cinov Ergonomie



Nicolas LOUNIS
Président
de Cinov GIAC



Pascal POISSON
Président
de Cinov Industries & Technologies



Damien RACLE
Président
de Cinov Ingénierie



Gilles CASTEL
Président
de Cinov Restauconcepteurs®



Jacques PEROTTO
Président
de Cinov SYPAA



Didier GROSDÉMANGE
Président
de Cinov Territoires & Environnement



Laurence MORY
Présidente
de Cinov Tourisme



Pascal NICOLLE
Président
de Débatlab



Sylvie PLOUCHARD
Présidente
de SIMACS



Laurence BAGOT
Présidente de XPO



Freddy SITCHARN
Président de la Fédération
Cinov Antilles-Guyane



Bruno VUILLEMIN
Président de la Fédération Cinov
Auvergne Rhône-Alpes



Khaled IBRAHIM
Président de la Fédération Cinov
Bourgogne-Franche Comté



Didier DUPONT
Président de la Fédération
Cinov Centre



Franck MITOUART
Président de la Fédération
Cinov Grand-Est



Cyril GERNEZ
Président de la Fédération Cinov
Hauts-de-France



Martina KOST
Présidente de la Fédération
Cinov Ile-de-France



Alexandre CHAUVOT
Président de la Fédération Cinov
Languedoc-Roussillon



Emmanuel GLOUMEAU
Président de la Fédération Cinov
Midi-Pyrénées



Thierry FLEURANCE
Président de la Fédération
Cinov Normandie



Angelica CALVET
Présidente de la Fédération Cinov
Nouvelle-Aquitaine



Zied JOUIDA
Président de la Fédération Cinov
Ouest Bretagne Pays de Loire



Xavier LEJEUNE
Président de la Fédération Cinov
Provence Alpes Côte d'Azur Corse



Guy MARPINARD
Président de la Fédération Cinov
Réunion-Mayotte



Michel PROTSENKO
Président de la Fédération Cinov
Rhône-Alpes

03. NOTRE PLAN D' ACTIONS 2023-2025

Ces dernières années ont vu le cycle des crises s'emballer aussi bien dans leur nombre que dans leur intensité, soulignant, s'il le fallait, que nous vivons des temps de rupture, que nous appelons « transitions ». Cette réalité renforce le besoin d'information, d'accompagnement, d'anticipation, de collaboration. Seuls, isolés nous ne pouvons nous faire entendre à un moment où notre environnement réglementaire, législatif doit s'adapter aux transformations techniques, technologiques et sociétales. De plus, et peut-être surtout, l'incertitude, pour être surmontée, nécessite une dose de solidarité, d'entraide, d'humanité. Ce sont aussi ces valeurs que nous voulons partager.

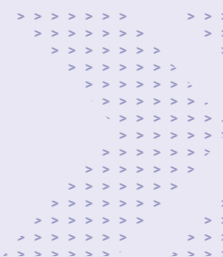
Ce sont les raisons pour lesquelles notre action s'est focalisée sur un nombre limité d'objectifs stratégiques :

- ▶ **Accroître notre visibilité pour mieux faire reconnaître nos métiers, mieux valoriser leurs missions qui conditionnent largement la réussite de tout projet.**
- ▶ **Influer en démontrant combien nos métiers sont essentiels pour « penser » les transitions en cours (environnementale, numérique, organisationnelle...) et accompagner l'ensemble des organisations dans leur transformation.**
- ▶ **Affirmer nos capacités à proposer, à produire des idées pour influencer sur les décisions à un moment où les modèles évoluent !**
- ▶ **Accroître notre représentativité et ainsi mieux faire entendre notre voix, se positionner comme le lieu de rencontres et d'échanges de référence des entreprises de la prestation de services intellectuels.**
- ▶ **Créer le syndicat de demain offrant un cadre organisationnel et des services en phase avec les attentes des dirigeants des PME TPE.**

Les périodes de rupture que nous connaissons peuvent tout aussi bien être vues comme des périodes de risques que des périodes de fortes opportunités. En réalité, elles sont bien évidemment les deux à la fois.

L'action syndicale en permettant l'échange, l'accès aux informations et aux services est un outil pour mieux identifier les opportunités derrière les « risques » ! L'action syndicale, avec sa démarche collective, est une évidence dans un environnement incertain en mutation. Cette démarche collective, il appartient à chacun de la faire vivre et de la façonner.

Notre fédération est ainsi un formidable levier à votre service pour devenir un acteur influent de votre environnement professionnel.



RENCONTRE AVEC

Laurence Mory

Présidente de
Cinov Tourisme

“

Dans quelle mesure le plan d'actions de la Fédération Cinov répond-il aux besoins d'un syndicat comme celui que vous présidez ?

Pour un petit syndicat comme le nôtre, enregistrer de nouvelles adhésions est une priorité quasi vitale. Nous nous focalisons donc sur les actions du plan liées au recrutement de nouveaux adhérents. C'est dans cette optique que nous essayons d'animer des rencontres à la fois sur le rôle d'un syndicat professionnel et sur l'apport de la fédération. Nous réfléchissons par ailleurs aux parcours des nouveaux adhérents, pour bien les accueillir et faire en sorte qu'ils aient l'impression d'entrer dans une famille professionnelle. À cet égard, le rôle des fédérations régionales, qui prennent aussi contact avec eux, constitue un des atouts de notre mode de fonctionnement fédéral.

L'enjeu pour nous est aussi de fidéliser les adhérents que nous avons, en leur proposant de participer à des événements fédéraux, comme la "Convention" annuelle, le tour de France "l'AMO à toutes les étapes" ou les débats des "Agit'Acteurs". Il s'agit de leur donner l'occasion de rencontrer d'autres membres, d'échanger sur des coopérations ou de constituer des groupements pour répondre à des marchés. Nous essayons de leur proposer des événements qui répondent à leurs attentes.

Avez-vous une vision claire de ces attentes ?

Nous avons récemment pris conscience que les adhérents cherchent à intégrer un réseau professionnel. Ils attendent que nous mettions en place des événements où ils vont pouvoir développer leur écosystème, ils ont besoin d'y trouver un intérêt pour leur développement. Nous y travaillons donc pour les années futures, dans la continuité du "Trophée de l'innovation touristique" que

nous avons lancé il y a deux ans. À nous, ensuite, de les convaincre de l'importance de notre rôle de lobbying sur des sujets de leur quotidien, pour défendre la profession et sa représentativité dans les instances paritaires.

Avez-vous un exemple d'action de lobbying dont vos futurs adhérents peuvent mesurer la portée ?

Rencontrer des représentants institutionnels et signer des conventions, comme cela a été fait entre la Fédération Cinov et le Cerema, présentent des avantages pour nous tous, en termes de défense de la profession. C'est aussi l'occasion de prendre des contacts, de développer la notoriété de nos métiers auprès des parlementaires, par exemple, ou encore d'obtenir des indications en amont sur les besoins d'un secteur, celui de la culture ou du tourisme, ce qui ouvre de réelles perspectives de développement !

Parmi les actions phares du plan de la fédération, y en a-t-il une qui retient particulièrement votre attention ?

La demande de mettre en ligne un annuaire de tous les membres de la Fédération Cinov est plébiscitée par nos adhérents : c'est un service qui était très attendu car très attractif, sur lequel nous allons pouvoir communiquer. C'est un des éléments du plan d'actions sur lequel nous allons nous appuyer pour avancer et dynamiser notre syndicat !

”

RENCONTRE AVEC

Emmanuel Gloumeau

Président
de Cinov Midi-Pyrénées**Dans quelle mesure le plan d'actions de la Fédération Cinov répond-il aux enjeux et problématiques régionaux ?**

Ce plan d'actions constitue un point d'appui aux événements que nous organisons en région, lesquels viennent en retour lui donner sens. Il y a ainsi une relation qui s'instaure entre les différents échelons. Plusieurs rendez-vous, impulsés par le national, illustrent cette dynamique, comme "L'AMO à toutes les étapes" qui n'est pas encore venu en Midi-Pyrénées ou le REX BIM Tour, que nous avons accueilli en 2019.

En définitive, le plan d'actions de la fédération nous donne à la fois un fil rouge qui nous guide dans l'organisation d'événements régionaux, et il met aussi à notre disposition des moyens, notamment humains, à travers l'équipe de salariés de la fédération, qui vient en soutien opérationnel à notre équipe 100% bénévole. Cela se manifeste d'ailleurs lors d'événements dont nous avons l'initiative localement ; dans ce cas, l'accompagnement de la fédération donne plus d'ampleur, de poids et de visibilité à nos projets.

Quels sont les événements en 2023 qui ont bénéficié de cet appui en Midi-Pyrénées ?

L'événement French Tech, organisé en novembre dans les pays de l'Adour, est un bon exemple : même si le chef de file de cet événement est local, le soutien fédéral est nécessaire et essentiel en termes de communication ou encore d'éléments de langage, afin de promouvoir la Fédération Cinov. D'une manière générale, la fédération nous aide à mobiliser plus largement nos adhérents et nos partenaires, et à nous mettre en relation avec les institutionnels locaux, les présidents de région, les CCI... Elle donne également plus de crédibilité à nos actions. Je pense par exemple à la

rencontre que nous avons sollicitée en 2023 auprès du préfet de région, au sujet du plan de relance, ou aux échanges que nous avons eus avec le Conseil économique, social et environnemental régional : dans les deux cas, le fait que la fédération puisse nous briefer en amont nous a aidés à roder notre discours, pour mieux traduire les actions de la Fédération Cinov à l'échelle régionale.

La perspective d'accueillir à Toulouse la prochaine Convention de la fédération constitue-t-elle un atout pour la région ?

C'est un atout majeur, et ce à plusieurs titres. Le déroulement de cet événement national sur notre territoire va, tout d'abord, contribuer à mieux ancrer notre présence régionalement et par conséquent attirer de nouveaux membres. Ce sera en effet le moment de montrer à nos confrères des métiers de la prestation intellectuelle qu'ils ont intérêt à nous rejoindre ; car ils verront que quand on est fédéré c'est parfois plus facile d'accompagner l'évolution de nos métiers.

Cet événement nous permettra, aussi, d'être repérés par les acteurs économiques locaux, les institutions publiques, mais aussi les CAPEB, FFB, CPME...

Enfin, à l'occasion de cette convention, nous nous retrouverons autour des valeurs, des thèmes et des débats prospectifs qui nous font collectivement avancer.

04. DÉVELOPPER NOTRE ACTION DANS L'UNIVERS PARITAIRE ET NOTRE INFLUENCE DANS LE CHAMP SOCIAL ET FORMATION

[1] Les enjeux du dialogue social de branche, de la formation professionnelle et de la protection sociale complémentaire pour notre fédération.

La Fédération Cinov participe au dialogue social de branche au profit de ses syndicats adhérents et des entreprises qu'ils regroupent, principalement des TPE-PME. D'une manière générale, en tant qu'organisation professionnelle représentative, elle est actrice de la négociation collective pour l'ensemble des entreprises relevant de la CCN des Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs conseils et sociétés de conseil (dite « BETIC » ; IDCC 1486) et signe pour leur compte les accords ayant vocation à gouverner les relations de travail.

Elle considère, en effet, que la convention collective et les accords de branche ont une fonction régulatrice et complètent la législation du travail par des dispositions spécifiques destinées, en particulier, à limiter les distorsions de concurrence entre les entreprises du secteur. D'autre part, elle permet aux TPE-PME qui n'ont pas ou peu de dialogue social institutionnel, faute de représentants syndicaux ou d'IRP, ou par manque de ressources internes, d'accéder à des dispositifs juridiques dont la mise en œuvre est souvent subordonnée par la loi à l'existence d'un accord collectif.

Le législateur ne s'y est d'ailleurs pas trompé en prévoyant que tout accord de branche doit, pour pouvoir être étendu, sauf justifications, comporter des stipulations spécifiques aux entreprises de moins de cinquante salariés¹.

Par ailleurs, dans les domaines où l'accord d'entreprise prime sur l'accord de branche, la Fédération Cinov estime que la branche conserve un rôle prescripteur ; ceci est d'autant plus vérifié dans un secteur aussi large que BETIC dont 80,09 % des entreprises ont un effectif inférieur à 11 salariés (95,46 % des entreprises ont moins de 50 salariés)².

Enfin, pour la Fédération Cinov, la branche est également le bon niveau de négociation et de décision pour créer un environnement favorable au développement des entreprises et de l'emploi qualifié. À cet égard, la Fédération Cinov est particulièrement attachée aux dispositifs mutualisés, en matière de formation professionnelle comme de protection sociale complémentaire, qui sont autant d'outils et de solutions pratiques apportés pour accompagner l'essor des activités de la branche BETIC.

Dans ce contexte, la Fédération Cinov regrette que les critères de représentativité patronale, notamment celui de la mesure de l'audience, assure fictivement une surreprésentation de très grandes entreprises dans une branche très majoritairement composée de TPE-PME. Par son action, elle s'applique néanmoins à rétablir un équilibre de représentation des intérêts des TPE-PME.

¹ Art. L. 2261-23-1 et L. 2232-10-1 c. trav.
² Rapport de collecte 2023 de l'OPCO ATLAS (sur MS 2022)



Qu'est-ce qui a marqué l'année 2023 dans le domaine social ?

Dans le cadre de notre participation aux travaux de la CPPNI – commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation – aux côtés des partenaires sociaux, nous avons contribué à plusieurs projets tels que l'évolution du régime complémentaire santé de branche et la sécurisation des parcours des acteurs du dialogue social. Chacun s'est conclu par un accord qui vient compléter la convention collective BETIC mise à jour en 2023. D'ailleurs, pour marquer l'entrée en vigueur de cette nouvelle convention collective, nous avons organisé un colloque sur « l'avenir des branches professionnelles ». Nous avons ainsi pu présenter à tout l'écosystème cette convention, l'activité de la fédération et faire progresser la reconnaissance de la Fédération Cinov et de la branche BETIC. En effet, l'un des enjeux est que nous soyons mieux identifiés, y compris des pouvoirs publics, et que nous ne soyons pas noyés dans l'ensemble des branches.

C'est aussi la bataille de la représentativité patronale que vous menez ?

La représentativité patronale est en effet un autre sujet qui nous tient à cœur, mais qui va prendre beaucoup de temps ! Il s'agit de faire évoluer les règles de calcul de l'audience des organisations professionnelles, de telle sorte que le critère du nombre d'entreprises représentées soit davantage valorisé. La « pesée syndicale » avantage aujourd'hui la représentation des très grandes entreprises. Or, ce sont les très nombreuses TPE et PME qui ont le plus besoin de la branche professionnelle. Nous souhaiterions par conséquent une réforme qui tende à valoriser davantage le nombre d'entreprises

RENCONTRE AVEC

Dominique Van Moerkercke

Vice-Président
aux Affaires Sociales

dans la pesée des organisations. Les conséquences seraient politiques et financières. Même si les acteurs publics que nous avons rencontrés nous ont donné, pour l'instant, peu d'espoir sur ce combat, c'est pour nous la mère des batailles !

2023 a aussi été l'aboutissement du projet d'ASCB. En quoi consiste-t-il ?

Dans le cadre de la négociation paritaire, nous portons depuis trois ans ce projet d'Activités sociales et culturelles de branche (ASCB). Il vise à permettre aux salariés de nos bureaux d'études et cabinets de conseil de bénéficier, comme dans les grandes entreprises, des avantages d'un « comité d'entreprise ». Nous avons signé un accord unanime avec les organisations syndicales de salariés sur le sujet en décembre 2023 ; cela se mettra concrètement en place à partir de septembre 2024 pour tous les employés des TPE-PME de notre branche. Je terminerai ce bilan de 2023 en parlant de l'Académie : elle offre aux mandataires de la fédération, des syndicats et des fédérations régionales la possibilité d'accéder à des formations en ligne et en présentiel pour connaître la Fédération Cinov, ses positions, sa structuration, son fonctionnement et pour maîtriser les outils et méthodes nécessaires pour représenter notre organisation à l'extérieur. Ce dispositif a été développé sur mesure. J'invite donc tous les administrateurs et mandataires à passer par l'Académie.

[2] Rôle et action des instances spécialisées de la Fédération Cinov en matière sociale et de formation

Dans le domaine social et de la formation, les mandats politiques de la Fédération Cinov sont construits au sein de deux instances complémentaires :

- ▶ la Commission sociale-formation (CSF) ;
- ▶ le Bureau social-formation (BSF).

La Commission sociale-formation est l'une des instances consultatives de la Fédération Cinov. Elle traite des sujets relatifs au dialogue social de branche, à la formation et, d'une manière générale, de toute problématique liée au droit social, à la protection sociale et aux relations sociales, susceptible d'impacter les entreprises adhérentes de la Fédération Cinov en qualité d'employeur ou de professionnel libéral.

Elle est composée d'une vingtaine de représentants des entreprises adhérentes et est présidée par M. Dominique VAN MOERKERCKE (Cinov Restauconcepteurs®). Tous ses membres sont mandataires de la Fédération Cinov dans les multiples instances paritaires de la branche (CPPNI, CPNEFP, Opco Atlas, OPIIEC, CPREFF, ADESATT, CP-TPME³) ou au sein d'instances interprofessionnelles dont la Fédération Cinov est partie prenante (CPME, UNAPL, FIFPL).

Les membres de la CSF sont issus de différents syndicats de la Fédération Cinov⁴, afin d'assurer une pluralité d'approches des sujets évoqués et une représentation de la diversité des métiers fédérés au sein de la Fédération Cinov.

La CSF se réunit trimestriellement, dont deux fois en séminaire d'une journée, pour :

- ▶ Participer à la construction des positions politiques portées par la Fédération Cinov dans le cadre du dialogue social de branche ;
- ▶ Participer transversalement à la construction des positions politiques portées par la Fédération Cinov auprès des pouvoirs publics ;
- ▶ Assurer une information générale et une coordination des mandataires sur les sujets sociaux ;
- ▶ Assurer une information des syndicats membres de la Fédération Cinov sur les travaux paritaires de branche.

La CSF, si elle est la commission fédérale dédiée aux questions sociales et de formation, n'est pas l'unique enceinte fédérale à connaître ces sujets. Par nature transversaux, ceux-ci peuvent être également débattus dans la commission économique et la commission développement durable (par exemple, la RSE). De plus, le comité directeur fédéral (CODIR) alimente cette approche transversale essentielle pour aborder l'évolution du monde du travail.

Par ailleurs, le bureau social-formation, formation restreinte de la CSF, se réunit chaque mois pour assurer un suivi plus précis des dossiers ; il est composé du président fédéral et des chefs de file de la Fédération Cinov dans les principales instances paritaires (CPPNI, CPNE, Opco Atlas, ADESATT).

³ Instance paritaire créée par accord de branche du 29/07/2020.

⁴ Cinov Ingénierie, Cinov Conseil, Cinov Digital, Cinov Ergonomie, Cinov GIAC, Cinov Tourisme, Cinov SYPAA (programmistes), Cinov Territoires et environnement, Cinov Industries et technologies, Cinov Restauconcepteurs®, SIMACS (coaching professionnel), Fédération ATMO (Surveillance de la qualité de l'air)

Dans le cadre d'un séminaire annuel, le BSF réalise un bilan d'actions du pôle social-formation, propose de nouveaux services et projets, et définit des orientations en lien avec l'agenda social de la branche BETIC. Dans le prolongement, des groupes de travail thématiques peuvent également être constitués (complémentaire santé, télétravail...).

L'animation de ces instances est complétée par celle d'un réseau de référents « social-formation » issus des différents syndicats et fédérations régionales : ils sont l'interlocuteur premier du président de la CSF et ont pour mission de sensibiliser les administrateurs du syndicat / de la fédération régionale aux problématiques sociales ; ils réalisent un reporting régulier des actualités sociales et paritaires auprès du syndicat (en s'appuyant sur les tableaux de bord élaborés par le pôle social) ; ils font émerger des problématiques sociales rencontrées par des adhérents du syndicat et les partagent avec le pôle social-formation ; ils sont informés et relayent auprès du syndicat / de la fédération régionale les positions fédérales (issues de la CSF notamment) sur les sujets sociaux ; ils aident à identifier des adhérents intéressés pour occuper un mandat fédéral dans le champ social-formation.

Enfin, le Conseil d'administration fédéral qui réunit des représentants de syndicats et des fédérations régionales est régulièrement informé de l'évolution des travaux paritaires et des projets mis en œuvre par le pôle social-formation. Il est également partie prenante des décisions susceptibles d'avoir un impact politique majeur pour la Fédération Cinov.

La représentativité patronale

Pour la troisième fois depuis la réforme de 2014, c'est au cours de l'année 2025 que la Fédération Cinov va déposer auprès de l'administration un dossier de candidature à la représentativité patronale dans la branche BETIC (cycle de représentativité 2026-2029).

Les règles (en particulier le critère d'audience) ne sont pas modifiées par rapport aux cycles précédents, malgré le constat fait par plusieurs organisations patronales sur les conséquences préjudiciables à la représentation des TPE-PME.

Les résultats de la nouvelle mesure seront connus en 2025.

[4] La négociation collective et les travaux paritaires de branche en 2023

Au cours de l'année 2023, la Fédération Cinov a activement participé aux différents travaux paritaires, aussi bien dans le cadre de la CPPNI (Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation), que des groupes de travail initiés par celle-ci.

Importance des travaux préparatoires

La négociation collective constitue l'une des prérogatives essentielles de la Fédération Cinov, rattachée à sa qualité d'organisation professionnelle représentative dans la branche BETIC.

C'est donc le cœur de l'équipe permanente au sein du pôle social-formation qui accompagne les mandataires de la CSF (Commission Sociale-Formation). Au sein de cette activité, la part de préparation est au moins aussi importante que celle des réunions paritaires en elles-mêmes.

En effet, la préparation couvre des activités très diverses : recherche, veille, benchmark, analyse, sondage auprès des entreprises, expertise juridique, débat...

La négociation collective s'appuie aussi sur le pôle affaires publiques, le pôle affaires syndicales et le pôle communication/marketing. En effet, c'est par ce travail en transversalité que l'expression des besoins est facilitée, que la connaissance de l'environnement politique et économique de la branche BETIC est améliorée, et que la Fédération Cinov se trouve en situation de jouer pleinement son rôle d'acteur représentatif dans le dialogue social de branche et auprès des institutions publiques.

La communication entre les équipes permanentes avec les 14 syndicats membres, les interactions avec les autres commissions fédérales sont également essentielles pour que les propositions portées par la Fédération Cinov, dans le cadre du paritarisme notamment, soient largement partagées et ne négligent aucun aspect des thématiques faisant l'objet d'une négociation ou de concertations. En effet, les impacts des accords signés sont potentiellement de plusieurs ordres (ils transcendent les questions sociales au sens étroit). Ce sont ces échanges qui permettent enfin d'évaluer les accords et travaux paritaires, notamment au travers des remontées « terrain » qui peuvent émaner directement des entreprises, des chambres régionales ou des syndicats membres.

[3] L'accompagnement des mandataires

Le dialogue social de branche requiert un investissement en temps significatif pour les chefs d'entreprise qui décident de s'y engager. En outre, il mobilise des compétences et connaissances variées et spécifiques que tout futur mandataire ne maîtrise pas nécessairement.

Pour accompagner la prise de mandat, la Fédération Cinov a donc créé une Académie. Celle-ci propose des modules de formation *ad hoc* associant des séquences distancielles et présentes.

Ainsi, ce programme modulaire combine la mise à disposition d'informations essentielles à l'exercice d'un mandat (vidéos, outils, webinaires), mais également des sessions de formation présentes. Tel est le cas pour le module « les compétences de l'élu » dont l'objectif est de maîtriser les méthodes et les comportements nécessaires à un responsable d'OP, administrateur de syndicat ou mandataire. C'est aussi en présentiel qu'est dispensée la formation dans le cadre du module dédié aux « mandats du paritarisme ».



a) Négociations en CPPNI

Dans le cadre de l'agenda social, la Fédération Cinov a participé aux négociations de branche au cours de 11 réunions de la CPPNI. La délégation de la Fédération Cinov est composée de : Dominique Van Moerkercke, Marie-Hélène Morin, Dominique Tissot et Vianney Marion, remplacé au cours de l'année par Luan Bouchet.

Les travaux ont principalement porté sur :

- ▶ Les salaires minima conventionnels ;
- ▶ Les activités sociales et culturelles ;
- ▶ La lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes ;
- ▶ La sécurisation des parcours professionnels des acteurs du dialogue social ;
- ▶ La promotion et le développement du dialogue social ;
- ▶ Les enjeux environnementaux ;

- ▶ Le régime frais de santé ;
- ▶ La prévoyance et la santé (catégories objectives) ;
- ▶ Les classifications (mise en chantier d'une révision des classifications conventionnelles).

Le dialogue social a mené à la négociation de plusieurs accords de branche portant sur :

- ▶ Les salaires minima conventionnels ;
- ▶ La commission paritaire des TPE-PME (dotée d'une nouvelle compétence en matière d'ASC) ;
- ▶ La définition de catégories objectives en matière de prévoyance et santé ;
- ▶ La cotisation au régime frais de santé ;
- ▶ La sécurisation des parcours professionnels des acteurs du dialogue social.

À l'issue des négociations entreprises, plusieurs accords ont été signés en 2023 :

- ▶ Avenant n°5 du 21/02/2023 à l'accord du 7/10/2015 modifié relatif à la complémentaire santé portant revalorisation des cotisations de base et des options ;
- ▶ Accord du 27/06/2023 relatif à la sécurisation des parcours professionnels des acteurs du dialogue social ;
- ▶ Avenant du 28/09/2023 relatif aux salaires minima de branche⁵;
- ▶ Constat de désaccord du 29/11/2023 concernant les salaires minima hiérarchiques de branche ;
- ▶ Avenant n°6 du 14/12/2023 à l'accord du 07/10/2015 relatif à la complémentaire santé portant revalorisation des cotisations ;
- ▶ Avenant n°1 du 14 /12/2023 relatif aux activités sociales et culturelles dans les entreprises de moins de 50 salariés et dans les entreprises d'au moins 50 salariés dépourvues de CSE, modifiant l'accord de branche du 29/07/2020.

À l'exception de l'avenant sur les salaires minima, les organisations syndicales de salariés ont signé majoritairement ces différents accords selon la répartition suivante (cumul de l'audience des syndicats signataires) :

- ▶ Avenant n°5 du 21/02/2023 à l'accord du 7/10/2015 modifié relatif à la complémentaire santé portant revalorisation des cotisations de base et des options : 53,79 % ;
- ▶ Accord du 27/06/2023 relatif à la sécurisation des parcours professionnels des acteurs du dialogue social : 100 % ;
- ▶ Avenant du 28/09/2023 relatif aux salaires minima de branche⁶; 14,20 % ;
- ▶ Constat de désaccord du 29/11/2023 concernant les salaires minima hiérarchiques de branche : 77,79 % ;
- ▶ Avenant n°6 du 14/12/2023 à l'accord du 07/10/2015 relatif à la complémentaire santé portant revalorisation des cotisations : 48,54 % ;
- ▶ Avenant n°1 du 14 /12/2023 relatif aux activités sociales et culturelles dans les entreprises de moins de 50 salariés et dans les entreprises d'au moins 50 salariés dépourvues de CSE, modifiant l'accord de branche du 29/07/2020 : 100 %.

⁵ Ce texte, ayant été signé par les seules organisations patronales et l'organisation syndicale de salariés CFTC, n'a pas pris effet. Il a été suivi de la signature d'un PV de désaccord.

⁶ Seule la CFTC a signé ce texte pour les organisations syndicales de salariés.

Les activités sociales et culturelles de branche

Porté initialement au sein de la CP-TPME pendant l'année 2021, le projet visant à mettre en place à l'échelle de la branche BETIC un dispositif d'activités sociales et culturelles a passé une étape décisive le 14 décembre 2023 par la signature d'un accord unanime avec les organisations syndicales de salariés.

Ce texte prévoit le déploiement d'une offre adaptée à destination des entreprises de moins de 50 salariés et des entreprises d'au moins 50 salariés dépourvues de CSE.

En effet, les entreprises dépourvues d'institutions représentatives du personnel ne peuvent aisément faire bénéficier leurs salariés des avantages conférés par les activités sociales et culturelles accessibles dans les entreprises dotées d'un comité social et économique.

Cette offre doit faciliter l'accès à la culture, à la pratique des activités physiques et sportives, le départ en vacances, l'éducation et la garde des enfants ainsi que les loisirs.

Par cet accord, la CP-TPME est chargée de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi général du dispositif, notamment par le lancement d'une consultation visant à référencer – pour une durée limitée – un ou plusieurs prestataires aptes à déployer le dispositif. Un bilan annuel sera assuré par la CP-TPME.

Par la signature de cet accord, les partenaires sociaux ont envoyé un message fort aux TPE-PME de la branche : ils s'engagent à mettre en place des outils et les services adaptés favorables à la performance économique et à la qualité de vie au travail.

b) Groupes de travail paritaires

Pour préparer les négociations portées à l'agenda social, la CPPNI a constitué plusieurs GT paritaires dont la Fédération Cinov a été partie prenante :

- ▶ « Dialogue social » : reconduction de l'accord à durée déterminée (initialement signé en janvier 2020) pour accompagner la fin des « mandats lourds » suite à la création du CSE par les ordonnances Macron, et discussion sur la mise en place de mesures incitatives à la prise de mandats au sein des entreprises concernées ;
- ▶ « Harcèlement » : étude de mesures visant à prévenir et à traiter les situations de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes au travail.

[5] Animation de la Commission paritaire TPE-PME

Par un accord du 29/07/2020, la Fédération Cinov et l'ensemble des organisations syndicales représentatives des salariés de la branche BETIC ont décidé de créer une commission paritaire dédiée aux TPE-PME (dite « CP-TPME »).

Selon la réglementation en vigueur⁷, les TPE-PME se définissent notamment par un effectif salarié inférieur à 250 personnes. Dans la branche BETIC, ce segment représente historiquement plus de 90 % des entreprises, 40 % des emplois et 60 % de la masse salariale⁸.

À travers cette création, les organisations signataires ont souhaité consacrer à cette typologie d'entreprises un espace de réflexion et de travail dédié, destiné à identifier leurs problématiques spécifiques, et à proposer des pistes de solutions, notamment pour l'ensemble des autres instances paritaires de la branche.



⁷ Art. 3, décret n° 2008-1354 du 18/12/2008

⁸ Source actualisée : Opco Atlas (collecte conventionnelle sur 2023 sur MS 2022)

Au regard de sa responsabilité historique dans la création de cette commission, la fédération anime et coordonne ses travaux (organisation du secrétariat notamment). Elle est en outre présidée par l'un de ses représentants, Mme Muriel Serret (*Fédération Cinov*).

En 2023, la CP-TPME a exercé la plénitude de ses prérogatives, à savoir :

- Produit des avis consultatifs sur les projets d'accords de branche et les projets d'avenants à la CCN, sur les projets de critères de prise en charge des formations par l'OPCO ATLAS, le projet de note politique de formation et d'apprentissage 2024 et le plan d'actions de l'OPIIEC pour 2024.

- Ouvert des travaux de réflexion sur deux thématiques :

- ▶ **Les aidants : bien que concernant potentiellement toutes les entreprises, la question se pose avec une acuité particulière dans les TPE. Pour cette raison, la CP-TPME a cherché à identifier des pistes de réflexions et d'actions spécifiques pour accompagner les chefs d'entreprise confrontés à la problématique de l'aidance ;**
- ▶ **La participation : la loi du 29/11/2023 portant transposition de l'ANI sur le partage de la valeur vise à favoriser le déploiement de dispositifs dans les TPE et PME de moins de 50 salariés. En particulier, elle invite les partenaires sociaux à ouvrir une négociation avant le 01/07/2024 sur la participation. Dans ce cadre, les branches auront la possibilité de prévoir un dispositif adapté aux entreprises de moins de 50 salariés dérogeant à la loi (formule dérogatoire sur la réserve spéciale de participation). Au regard de ses missions générales, la CP-TPME a donc initié une réflexion exploratoire qui pourra éventuellement inspirer les négociateurs en CPPNI.**

Ces différents travaux, auxquels s'ajoute la nouvelle compétence de la CP-TPME en matière de pilotage d'un dispositif d'activités sociales et culturelles de branche, renforcent la place de cette instance dans le paysage paritaire BETIC.

[6] Contribution aux études réalisées par l'observatoire de branche (OPIIEC) et l'Association d'étude et de suivi des activités et des transformations du travail (ADESATT)

La Fédération Cinov s'est pleinement investie au sein de l'OPIIEC et de l'ADESATT, outils essentiels d'observation et de prospective permettant notamment à la branche BETIC d'anticiper les mutations des métiers et l'évolution des besoins en compétences.

Afin d'améliorer la valorisation de ces travaux, la Fédération Cinov a installé en 2022 une commission dédiée à la prospective (cf. focus « COMET »), associant des représentants des syndicats constitutifs et des pôles opérationnels (affaires sociales / formation, affaires publiques / influence, communication / marketing).

Pour la Fédération Cinov, il est indispensable d'exploiter le potentiel des outils d'observation devant la nécessité d'avoir une connaissance fine des transformations à l'œuvre et à venir dans les entreprises de la branche : il en va de la capacité de la branche à accompagner ces transformations profondes dans le respect de l'indépendance des entreprises et en prenant en compte la diversité de leur profil d'entreprise (taille, implantation territoriale, secteur d'activité, marchés...).

a) Études OPIIEC

Dans le cadre de sa participation à l'observatoire de la branche (*Trésorière : Mme Corinne Pichoud – Cinov Conseil ; Déléguée aux études : M. Gérard Pinot - Cinov SYPAA*), la Fédération Cinov a contribué à la réalisation de plusieurs études et travaux livrés au cours de l'exercice 2023 notamment :

- ▶ **Emplois et compétences relatifs au Big Data et Cloud Computing ;**
- ▶ **Étude sur les conséquences des évolutions de la commande publique sur l'emploi et les compétences de l'ingénierie privée ;**
- ▶ **Évolution des compétences et des métiers liés à la transformation des villes au XXI^e siècle ;**

- ▶ **Étude sur les besoins en compétences, emploi et formation de la blockchain en France ;**
- ▶ **Attractivité des métiers du numérique et de l'ingénierie pour les femmes en France ;**
- ▶ **Besoins en compétences, emploi et formation en matière d'empreinte environnementale du numérique ;**
- ▶ **Étude sur les métiers de la conception et du suivi de réalisation d'expositions culturelles.**

La contribution de la Fédération Cinov à ces travaux s'est traduite par :

- ▶ **La participation de représentants aux différents comités de pilotage (30 réunions) et à la commission paritaire OPIIEC (11 réunions) ;**
- ▶ **La désignation d'experts (essentiellement des dirigeants d'une entreprise adhérente).**

Le travail de suivi des études est précédé d'une phase amont (identification et proposition de thèmes) et d'une phase aval (publication, utilisation dans les travaux paritaires notamment) par les différents pôles de la fédération, en lien avec les syndicats, les commissions internes, les mandataires, les fédérations (notamment pour les portraits statistiques régionaux). Ces travaux seront coordonnés par une commission dédiée : la COMET.

b) Études ADESATT

Statutairement, la Fédération Cinov assure les missions de secrétariat de l'ADESATT (*fonction de secrétaire général exercée par Mme Muriel Serret*). Pour ce faire, la Fédération Cinov met à disposition de l'association des ressources humaines chargées de coordonner les travaux de l'association (réaliser et adresser les convocations et ordres du jour des différentes instances – Assemblée générale, Conseil d'administration, groupes de travail thématiques), et de rédiger les comptes rendus des travaux, en lien avec le Président.

À ce titre, en lien avec le délégué aux études, la Fédération Cinov coordonne également l'organisation administrative et le suivi des travaux de l'ADESATT, dont la réalisation des études décidées par le Conseil d'Administration.

Dans sa mission, la Fédération Cinov s'appuie également sur ses deux autres représentants au Conseil d'administration de l'ADESATT : M. Thierry Saniez, M. Dominique Tissot.

Au cours de cette année, l'ADESATT a reconduit la mission d'AMO pour accompagner le suivi et la réalisation des études (mission confiée au cabinet Kyu).

Plusieurs études conduites en 2023 ont été livrées début 2024 :

- ▶ **Étude sur l'emploi des seniors et leurs conditions de travail dans la branche BETIC : lancée pendant le parcours législatif de la réforme des retraites, cette étude permet d'avoir une photographie de la situation de l'emploi des seniors dans la branche ainsi que, à travers un volet qualitatif, de connaître les problématiques inhérentes au recrutement et au maintien dans l'emploi ;**
- ▶ **Étude « Baromètre santé des salariés de la branche BETIC : 2^{ème} édition du baromètre créé en 2020, identifie les risques professionnels spécifiques auxquels sont exposés les salariés de la branche et propose un plan d'action pour accompagner les entreprises dans une démarche de prévention ;**
- ▶ **Rapport CPPNI 2021 et 2022 : instaurés par la loi (L. 2232-9 c. trav.), ces rapports étudient plus de 1 300 accords d'entreprise (relatifs à la durée du travail et à l'aménagement du temps de travail) signés par les entreprises de la branche BETIC. Il s'agit à la fois d'une analyse quantitative, d'une étude qualitative (mesure des impacts sur les conditions de travail des salariés et sur la concurrence entre les entreprises de la branche) et de recommandations / axes de réflexions portant notamment sur l'adaptation des dispositifs conventionnels et la production d'outils**

⁷ Art. 3, décret n° 2008-1354 du 18/12/2008

⁸ Source actualisée : Opcoc Atlas (collecte conventionnelle sur 2023 sur MS 2022)

pour faciliter la mise en place d'accords collectifs, en particulier dans les entreprises dépourvues de représentants syndicaux ou d'élus du personnel. On observe une augmentation continue du nombre d'accords étudiés, qui confirme une tendance observée depuis la première édition : le développement des accords dérogatoires adoptés par voie référendaire dans les TPE.

La Fédération Cinov s'est pleinement investie dans la réalisation de ces études, en mobilisant plusieurs dirigeants d'entreprise parmi ses adhérents.

En outre, dans sa fonction de secrétariat de l'ADESATT, la Fédération Cinov a coordonné plusieurs chantiers structurants :

- ▶ Actualisation régulière du site internet de l'ADESATT (www.adesatt.com) ;
- ▶ Fiabilisation du process pour réaliser la collecte en ligne des fonds du paritarisme en autonomie.

la Commission des études (COMET)

Installée en février 2022, cette commission interne à la Fédération Cinov a vocation à accompagner le cycle complet de production des études (de l'expression des besoins jusqu'à l'exploitation des livrables par la communication et l'influence). Cette dernière doit permettre d'avoir une vision globale des études en cours et/ou prévues afin de construire et d'alimenter une stratégie dans la durée. Elle est plus spécialement chargée :

- d'identifier les sujets/problématiques d'études ;
- d'analyser l'opportunité politique et technique de réaliser une étude ;
- de choisir la modalité de réalisation la plus appropriée (étude paritaire ou non) ;
- d'aider à formaliser le besoin, et sa prise en compte au sein de la bonne instance (pour les études paritaires) ;
- de mandater pour chaque étude les pilotes et experts nécessaires ; d'assurer un suivi de réalisation des études : définition du cahier des charges, du budget et choix du prestataire (études Fédération Cinov) ; appui et coordination de l'action des pilotes et experts désignés par la Fédération Cinov pour participer à ces études (relectures de documents, propositions d'orientations, points d'étape...) ; coordination avec les pôles, syndicats, commissions et instances fédérales concernés ; échanges réguliers avec les commanditaires ;
- de proposer des pistes d'exploitation des études (communication, influence) ;
- d'assurer le suivi de l'exploitation des études.

Cette instance est animée M. Jean-Luc REINERO, Vice-Président en charge de l'Emploi et de la Formation.

RENCONTRE AVEC

Jean-Luc Reinero

Vice-Président de la Fédération Cinov,
en charge de l'Emploi et de la Formation

Dans le contexte actuel, marqué par d'importantes tensions sur le marché du travail, comment renforcer l'attractivité des entreprises de la Fédération Cinov ?

Nous menons de nombreux projets, avec des partenaires extérieurs et en interne, pour assurer l'avenir de nos emplois. Nous réfléchissons ainsi avec le CERFIGE de l'Université de Lorraine aux moyens à mobiliser pour aider nos dirigeants de TPE-PME à acquérir les compétences qui leur permettront d'améliorer leurs recrutements et leur management, à la fois pour renforcer leur attractivité et fidéliser les salariés qu'ils auront embauchés. Dans le cadre de ce projet, nous avons aussi sollicité une centaine d'étudiants de la NEOMA Business School pour identifier les leviers d'attractivité de nos métiers et nous avons élaboré des fiches techniques qui aideront nos managers.

Vous avez aussi piloté un projet avec l'INSA de Strasbourg, quels sont ses objectifs ?

Il s'agit de rapprocher culturellement les métiers de l'ingénierie et de l'architecture, pour que les connaissances acquises par les premiers puissent enrichir le projet de créativité des seconds. Ce travail initié avec l'INSA Strasbourg sur les évolutions des modes de vie et les besoins du logement va se poursuivre à travers une réflexion sur l'évolution nécessaire de la formation des architectes et des ingénieurs. Plusieurs partenaires devraient nous rejoindre, comme l'OPPBTP, la FFB, la SMABTP ou encore la CAPEB, le syndicat des architectes et la Caisse des dépôts et consignations. Notre ambition est que les bureaux d'études deviennent des co-concepteurs, ce qui passe par des apprentissages auxquels il serait intéressant de sensibiliser nos élèves ingénieurs.

C'est aussi cette démarche de co-conception qui a guidé les réflexions que vous avez menées avec d'autres acteurs de l'enseignement supérieur ?

Le groupe de réflexion que nous avons monté, avec des enseignants-chercheurs de l'ESSEC, de Paris Dauphine, de Polytechnique et de l'IAE de Nantes portait initialement sur la thématique de la gouvernance ; aujourd'hui nous parlons de « bulle de confiance », car il s'agit de créer les conditions d'une meilleure compréhension des enjeux entre les acteurs, pour être en mesure de passer des intérêts individuels à l'intérêt collectif. À partir d'une étude sur des projets de conception groupe école, cuisine centrale, logements collectifs, espace urbain et des entretiens et des films qui ont émergé de ce travail, il conviendra de faire évoluer la formation des cadres, du secteur public et privé, pour qu'ils portent sur leurs projets ce regard de co-conception que nous avons développé dans le bâtiment par exemple. Dans la continuité de ces initiatives, nous cherchons à appliquer ce concept de « bulle de confiance » aux enjeux de la décarbonation, à travers un autre projet, mené avec les universités de Paris Dauphine et de Lorraine, ainsi qu'avec le pôle de compétitivité Cap énergie. Là encore, face à ces enjeux et ces questionnements, nous cherchons à dessiner les contours des métiers de demain et des formations qui leur seront nécessaires.

[7] Actions spécifiques liées à la formation professionnelle et à l'apprentissage

Afin de répondre aux besoins spécifiques de formation de ses adhérents et des entreprises relevant de la branche BETIC, la Fédération Cinov a porté des projets concernant des dispositifs créés paritairement et mis en œuvre par l'OPCO ATLAS : les Actions Collectives Nationales (ACN), intégrant un catalogue de formations « clés en main » mis à disposition des entreprises sur l'ensemble du territoire et bénéficiant d'une prise en charge spécifique (à hauteur de 100 % des coûts pédagogiques, dans la limite d'un quota annuel), et les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP).

Comme au cours des années précédentes, la Fédération Cinov s'est fortement engagée pour que, en dépit de l'instabilité des ressources d'origine légale, la formation professionnelle et l'apprentissage continuent à être des leviers de développement des entreprises, particulièrement des TPE-PME.

Cette volonté s'est traduite par la participation aux nombreux travaux menés au sein des instances de l'OPCO ATLAS où la Fédération Cinov est représentée :

- ▶ **Conseil d'administration ;**
- ▶ **Section paritaire professionnelle ;**
- ▶ **Commission paritaire transverse « Entreprises de moins de 50 salariés » ;**
- ▶ **Commission paritaire transverse « Alternance » ;**
- ▶ **Commission paritaire transverse « Proximité et Communication » ;**
- ▶ **Commission paritaire transverse « Publics spécifiques » ;**
- ▶ **Commission paritaire transverse « Contrôle financier et conformité » ;**
- ▶ **Commission paritaire transverse « Certification » ;**
- ▶ **Commission paritaire transverse « Prospective et transformation des métiers ».**

En s'appuyant sur son réseau de correspondants réunis au sein de ses chambres régionales, la Fédération Cinov a également participé aux travaux des CPNEFP (commission paritaires régionales emploi-formation) dont la généralisation avait été actée par accord de branche du 26/06/2015 (33 mandataires désignés).

Enfin, dans le cadre de la Commission paritaire transverse « Alternance » ATLAS, la Fédération Cinov a amplifié la dynamique partenariale impulsée depuis 2015 pour assurer la promotion des métiers de la branche BETIC, notamment à travers des projets financés par les fonds libres de la taxe d'apprentissage (convention de coopération avec le ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur).

a) La formation, les certifications de branche

En 2023, 35 418 salariés (contre 25 825 en 2022) ont suivi une formation dans le cadre des ACN. Les engagements financiers se sont élevés à 26,6 M€, ce qui traduit un financement unitaire plus faible.

On observe que les entreprises de moins de 11 salariés ont toujours autant de difficultés à mobiliser les fonds de la formation (19 % des entreprises ont fait une demande de financement ; 46 % pour les entreprises de 11 à 49 salariés).

Compte tenu de la forte mobilisation des ACN, la Fédération Cinov souhaite que la branche BETIC conserve une action forte de création de formations « sur-mesure », afin de maintenir une offre de qualité en adéquation avec les besoins en compétences des entreprises et des salariés.

En matière de certification, l'année 2023 a été marquée par les travaux de transformation du CQP CIR (concepteur en ingénierie de restauration) en titre à finalité professionnelle « Chargé d'études en cuisines professionnelles ». Outre l'objectif de modernisation, ces travaux ont également eu pour objectif de rendre la formation à cette certification éligible à l'apprentissage. Après la réécriture de l'ensemble des référentiels, le TFP va faire l'objet d'une consultation pour que des organismes se positionnent en 2024 et lancent ainsi de nouvelles sessions de formation.

Enfin, dans le cadre de la CPNEFP (Commission Paritaire Emploi-Formation), la Fédération Cinov a participé au processus de soutien à l'enregistrement de certifications au RNCP (avec l'appui administratif de l'OPCO ATLAS). Plusieurs organismes certificateurs ont obtenu ce soutien et ont été admis à s'en prévaloir auprès de France Compétences pour obtenir un enregistrement au RNCP ou au RS (répertoire spécifique).

b) Orientations politiques de la branche pour 2024

L'année 2023 peut être considérée comme une année charnière dans la politique Emploi-Formation de la Branche BETIC (une nouvelle offre de certifications professionnelles enrichie et plus cohérente, une offre de formations « clés en main » dorénavant conçue en miroir des compétences d'avenir visées dans les certifications de la branche, des cofinancements CPF généreux pour soutenir les parcours de reconversion, d'adaptation et de perfectionnement sur un panel de certifications élargies, un soutien de la branche sur les compétences liées aux enjeux « Climat/Biodiversité »). Cette offre a été simplifiée afin d'être pleinement opérationnelle en 2024.

L'année 2024 permettra de réaffirmer les engagements pris par la branche dans un contexte de raréfaction des fonds publics. En effet, le recul net de la dotation FNE par rapport aux exercices précédents, mêlé à un retard quant au déploiement de l'enveloppe, a impacté 2023.

L'année 2024 traduira dans les faits l'avenant du 27/10/2022 à l'accord sur la formation professionnelle de 2019, visant à donner un nouvel élan à la politique de la branche avec une double orientation :

- ▶ **Disposer d'une ressource conventionnelle accrue, pérenne et complémentaire des dotations publiques ;**
- ▶ **Accroître la mutualisation entre les entreprises de la branche pour un développement significatif de la formation professionnelle dans les entreprises de moins de 50 salariés. Ces orientations seront d'autant plus envisagées que la part des financements publics (PDC-50, FNE..) sera maintenue à un niveau significatif.**

Rappelons que cet avenant a acté un doublement du taux de la contribution conventionnelle des entreprises de moins de 50 salariés.

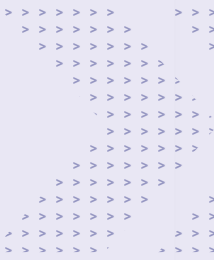
Dans le cadre de la branche, la Fédération Cinov suivra particulièrement les travaux liés à l'étude d'opportunité sur la création d'une certification dans le domaine de l'Acoustique et celle sur la création d'une certification sur les métiers du coaching professionnel.

c) La promotion des métiers et de l'apprentissage

Depuis plusieurs années, la Fédération Cinov a mis en place une politique de partenariats, notamment avec des écoles proposant des cursus dans les domaines de l'ingénierie, du conseil et du numérique. L'objectif est d'informer les étudiants sur la diversité des métiers existant dans les cabinets de conseil et les bureaux d'études, et sur les possibilités d'évolution offertes par les TPE-PME où l'autonomie et la polyvalence sont des qualités nécessaires et reconnues.

En 2023, cette démarche a été poursuivie avec l'Opcv Atlas agréé comme Opérateur de compétences et habilité à ce titre à collecter la CUPFA (Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage) auprès des entreprises de la branche. Les projets ci-après ont été réalisés avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de la convention de coopération conclue avec l'Opcv Atlas.

Au sein de la Fédération Cinov, la réalisation de ces actions a été rendue possible par une mobilisation de l'ensemble des pôles de la fédération (*communication/marketing, social/formation, affaires publiques, syndicats/régions*), des syndicats (*Ingénierie, digital, Restauconcepteurs©, SIMACS, GIAC, SYPAA, Debatlab*) et fédérations régionales concernées (*Grand-Est, Paca-Corse et Ile-de-France notamment*).



RENCONTRE AVEC

Nicolas Lounis

Président de Cinov GIAC
(groupement de l'ingénierie acoustique)



Quels sont les défis à relever pour Cinov GIAC, en termes de visibilité et de promotion des métiers ?

Le premier défi est sémantique : le mot *acousticien* n'est pas suffisamment connu, le métier non plus, il faut le définir. D'autant que le nom n'étant pas protégé, il est parfois utilisé de manière abusive. Il y a donc des actions de communication à mener en direction du grand public et des étudiants, pour susciter des vocations.

Le groupe de travail communication de Cinov GIAC s'y attelle. Nous avons par exemple conçu en 2022 et diffusé en 2023 une campagne de promotion dans les cinémas, avec les soutiens de la Fédération Cinov et de l'OPCO Atlas. Elle est reconduite dans treize salles en 2024. L'objectif est de vulgariser le terme et de rendre populaires les messages que nous véhiculons sur les missions de la profession. Nous avons aussi réalisé des vidéos sur YouTube et conçu un site « Les ingénieurs acousticiens », lancé en 2023, pour attiser l'intérêt pour ce métier.

Ces différentes actions donnent à voir le métier, est-ce qu'elles ont aussi vocation à défendre l'expertise et la qualité professionnelles ?

Nous nous sommes engagés en 2023 dans une stratégie de promotion positive du métier d'acousticien, qu'il faut distinguer des audioprothésistes. Nous avons pris le parti d'affirmer notre identité, non pas dans une posture défensive, mais dans une dynamique constructive et dans une approche pédagogique. Le bureau de Cinov GIAC a fait ce choix d'une action positive, qui se traduit par des supports de communication, sur Internet, sur YouTube et dans les cinémas avec le soutien de l'équipe fédérale, mais aussi à travers notre participation physique à des événements, lors de la semaine du son ou le colloque du Conseil national du bruit.

Tout converge dans une même direction : créer des liens durables avec le grand public, les étudiants et les confrères qui ne connaissent pas le syndicat.

Quels sont les leviers pour faire connaître Cinov GIAC auprès de ces confrères ?

Il y a ceux qui ne connaissent pas le syndicat mais aussi ceux qui ne perçoivent pas l'intérêt d'y adhérer. Vis-à-vis des premiers, il nous faut intensifier notre participation à différents événements, comme le colloque Inter-noise 2024 qui se déroulera à Nantes cette année ; et affirmer notre présence dans certaines instances, comme le CidB ou Bruitparif.

Pour les convaincre de nous rejoindre, il faut témoigner de la vitalité des actions que nous menons en interne. La mise en œuvre en 2023 d'une plateforme participative est un outil très intéressant pour accéder à une documentation riche, avec des textes techniques, des rappels d'actions d'influence ou de communication... Cette plateforme collaborative sera bientôt ouverte à tous nos adhérents. Je suis sûr que cet outil de gestion collective des projets sera mobilisé au service de notre attractivité et de nos engagements. Nous ne manquerons pas de le valoriser, en 2024, notamment à travers des visites sur le terrain, dans nos régions.



Travail prospectif sur l'évolution des métiers de l'ingénierie et du numérique

Depuis cinq ans, un travail prospectif est mené en collaboration entre des représentants du monde des entreprises et du monde éducatif. Son objectif est d'anticiper les évolutions et les besoins en compétences dans le secteur de l'ingénierie de la construction, en tenant compte des innovations actuelles et futures. L'action "Ingénieurs des Transitions 2022" a notamment donné lieu à l'organisation de l'événement CyberChallenge, qui s'est tenu les 25 et 26 janvier 2024 à Mulhouse, Strasbourg et Nancy, ainsi qu'en ligne. Cette initiative, co-organisée par la Fédération Cinov et le Cnam Grand-Est, a réuni plus de 75 participants et a favorisé les échanges entre les professionnels et les alternants.



Parcours d'alternants en TPE-PME

En 2023, la Fédération Cinov a publié deux nouvelles bandes dessinées de 20 pages visant à promouvoir l'apprentissage au sein des TPE-PME. Ces histoires, intitulées "Leïla, cap sur la concertation !" et "Jalil, profession programmiste", s'articulent autour d'idées reçues sur les métiers de la prestation de services intellectuels. La publication de ces bandes dessinées, prévue pour le premier trimestre 2024, sera accompagnée d'une campagne de communication conjointe avec Concepteurs d'Avenirs dès mars 2024.



L'acoustique fait son cinéma

Cinov GIAC et la Fédération Cinov ont lancé la campagne cinéma "Ingénieurs acousticiens... et acousticiennes" pour promouvoir les bureaux d'études acoustiques. Cette initiative, relayée sur les réseaux sociaux, s'est déroulée du 17 au 30 janvier 2024 dans près de 120 salles, touchant près de 400 000 spectateurs.



L'œil de l'expert

À travers sept vidéos intitulées "L'œil de l'expert", la Fédération Cinov a cherché à valoriser les métiers de l'ingénierie, du coaching professionnel et du numérique. Ces 7 vidéos immersives, tournées sur sites et en région, ont été réalisées entre mai et décembre 2023 et ont été largement promues tout au long de l'année.



Femmes Tech 2023 - 10 ans déjà

Le projet "Femmes Tech" vise à valoriser les métiers d'avenir et leur féminisation. En 2023, l'événement "La vie des métiers techniques et scientifiques : Métiers d'hommes, carrières de femmes" s'est tenu à La Courneuve, permettant aux pionnières de cet événement de partager leurs parcours avec de jeunes collégiens et lycéens.



FEMMESTECH.
10 ans d'actions pour donner envie aux jeunes de se lancer dans les métiers techniques et scientifiques



Le Tilt Challenge 2023-2024

Lancé en octobre 2022, le Tilt Challenge est un challenge inter-écoles qui encourage les écoles, les étudiants et les professionnels à repenser les méthodes traditionnelles d'orientation et à proposer des idées novatrices pour préparer la prochaine génération de travailleurs. Les participants sont invités à bousculer les codes établis, à partager leurs idées les plus audacieuses et à prendre part à la création de nouvelles pratiques d'orientation. Pour les écoles, c'est l'occasion de donner la parole aux jeunes étudiants et de les impliquer dans la conception de leur propre avenir professionnel. Les étudiants sont encouragés à devenir des acteurs de leur propre destin en proposant des solutions innovantes pour l'orientation. Quant aux professionnels, ils sont invités à soutenir cette initiative en partageant leur expertise et leur expérience. Le fonctionnement du Tilt Challenge est simple : les projets les plus innovants sont récompensés et peuvent recevoir jusqu'à 20 000 € pour leur mise en place. Grâce au soutien de la Fédération Cinov, d'Atlas et de Concepteurs d'Avenirs, les idées gagnantes ont la possibilité de devenir réalité et de contribuer à façonner l'avenir de l'orientation professionnelle. En 2023, l'ISEN Méditerranée a été lauréate du Challenge en proposant un projet numérique intégrant la notion de « jeu de rôles ».

Challenge étudiants : Transitions(s)

Le Challenge étudiants "Transition(s)" est un événement prospectif et ludique créé en 2023 pour faciliter les échanges entre professionnels et étudiants de la branche. Inspiré d'initiatives telles que « la fresque du climat » ou « la fresque du numérique », cet atelier permet de mieux comprendre les dynamiques de transitions (prise de conscience, critique des normes et modèles émergents) et donc de les appréhender. La première édition a réuni 70 participants à Avignon.

Féminisation de nos professions

Les Trophées « Les Talentes » : un événement pour promouvoir la féminisation des métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique.

La Fédération Cinov organise chaque année une cérémonie pour récompenser les femmes de la branche BETIC qui se distinguent dans leur secteur. Cette cérémonie revêt trois objectifs :

- Mettre en lumière la contribution des femmes aux métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique ;
- Susciter des vocations auprès des jeunes ;
- Créer des archétypes de la réussite professionnelle féminine.

La fédération est résolument engagée dans les transitions sociétales, numériques et environnementales. Ingénieurs, consultants et professionnels du numérique ont un rôle clé à jouer. Leurs solutions impactent le monde de demain, notre environnement, notre santé, notre sécurité et notre économie. Ces solutions seront inclusives. La féminisation de nos métiers est en marche et apporte avec elle : plus de diversité, une complémentarité des compétences et une sensibilité particulière aux enjeux sociaux et environnementaux.

Les femmes, des actrices de l'excellence et de l'exigence

L'excellence et l'exigence sont d'autant plus importantes qu'elles concernent le développement de solutions qui impactent la vie de tous. Il faut produire des services de qualité, qui contribuent à l'innovation et au progrès social. Dans notre branche, les femmes le démontrent au quotidien, à tous les niveaux de responsabilité. Elles contribuent à la construction d'un monde plus juste, plus équitable et plus durable.



RENCONTRE AVEC

Magali Cottave

Vice-Présidente à la Marque et à l'Intelligence Collective,
Présidente d'honneur du jury des Trophées des Talentes



Comment et pourquoi le thème de la féminisation des métiers s'est-il imposé au sein de la Fédération Cinov ?

Quand notre Président fédéral a été élu en 2019 et renouvelé en 2022, l'accompagnement des transitions – environnementale, numérique, sociétale s'est imposé comme un enjeu ; avec au cœur de ces transitions des principes à portée universelle, parmi lesquels figurent la représentation et l'inclusion des diversités, dont les diversités de genre.

Or, au sein de la branche BETIC, les femmes sont sous-représentées dans un certain nombre de métiers, notamment les métiers techniques du numérique et de la construction. Cela découle en partie de leur sous-représentation dans les écoles d'ingénieurs.

Il est donc essentiel, pour nous, de pouvoir aller chercher, en amont, des relais d'inclusion dans ces métiers. Nous déployons pour cela différentes actions, comme la distribution de bandes dessinées, les relations avec les écoles, dans le but de valoriser des parcours féminins dans des métiers dits masculins. Ces actions contribuent à lutter contre les stéréotypes.

Au-delà de la féminisation des métiers, vous vous mobilisez aussi pour briser le plafond de verre qui bloque la carrière des femmes ?

Aujourd'hui, on ne souhaite pas seulement que les femmes aient envie de travailler dans nos métiers, on souhaite qu'elles intègrent les comités de direction, managent, dirigent ! Il ne s'agit plus d'accéder aux métiers dits « d'hommes », on a démontré que c'était possible, mais aussi de faire carrière dans un univers masculinisé, en changeant de perspective dans une optique d'inclusion et de codéveloppement.

La réussite des femmes ne s'entend pas contre celle des autres ; il s'agit pour nous de montrer qu'elles peuvent trouver toute leur place dans ces métiers majoritairement embrassés par les hommes, sans rien renier à leur authenticité de femmes et en réussissant à concilier leur vie de couple, de mère, de salariée, d'entrepreneuse, etc...

C'est l'objet des Talentes ?

Oui et ce le fut tout particulièrement en 2023, avec la présence d'Anne Démians, comme marraine de cette troisième édition ! Plus globalement, avec les Talentes, qui sont les trophées de la féminisation des métiers de l'ingénierie, du conseil et du numérique, nous voulons éveiller les consciences sur la place des femmes, en montrant des parcours de femmes notamment entrepreneuses et chercheuses, à la fois exemplaires et accessibles.

Même si ces Trophées existent parce qu'il faut défendre la place des femmes dans la branche et à des postes de direction, j'ai à cœur que les Talentes s'inscrivent dans une perspective d'inclusion, d'équité et d'acceptation des différences. Les choses ont déjà beaucoup évolué et je suis convaincue que l'avenir est porteur d'espérance.



Une édition record en 2023

Engagée à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de sa branche professionnelle, la fédération a organisé les trophées « Les Talentés » pour la troisième année consécutive en 2023. Plus de 250 personnes sont venues assister à la remise des prix qui a mis à l'honneur les belles carrières de femmes dans des filières de l'ingénierie, du numérique ou encore du conseil. Cet événement sous le haut patronage du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, et en présence d'Anne Demians (architecte et première femme à intégrer l'académie des Beaux-Arts dans la catégorie architecture), marraine de la cérémonie 2023, a récompensé 7 lauréates pour leurs parcours inspirants et leurs engagements sociétaux parmi les 108 dossiers de candidatures reçus pour cette édition.

- **Anouk Dardel** a reçu le trophée de **La Jeune Talente** pour avoir créé, durant son alternance, son organisme de formation pour les restaurateurs ;
- **Gabriela Belaid** a reçu le trophée de **La Militante** pour son combat pour les femmes dans la tech ;
- **Denise Cohen** a reçu le trophée de **L'Accompagnante**, qui récompense une femme mentor dans la formation ;
- **Carole Saout-Grit** a reçu le trophée de **L'Innovante**, en tant que fondatrice d'un bureau d'études spécialisé en océanographie physique et créatrice d'un nouveau média numérique dédié aux sciences de la mer ;
- **Marie-Laure Curie** a reçu le trophée de **La Globe-Trottante** pour son parcours international ;
- **Inès Hamy** a reçu le trophée de **L'Entreprenante** pour son accompagnement dans l'entreprenariat féminin ;
- **Anne Rialhe** a reçu le trophée de **La Talente**, prix spécial du jury, pour son parcours dans l'énergie.

Cette édition 2023 s'est déroulée avec le soutien de nombreux partenaires et acteurs engagés sur les questions de féminisation des métiers : Femmes Tech, Femmes ingénieurs, Club des Femmes dans la sécurité, la sûreté et le numérique, Femmes numériques, Capital filles, Adie, IPTIC, AESIO, Ametis, la CDEFI, le BNEI, Construction 21, Malakoff Humanis, le groupe VYV avec Harmonie Mutuelle, Autodesks, l'OPPBTP, la CPME, le PEXE, l'Opco Atlas et Concepteurs d'avenirs.



[8] Le suivi du régime de prévoyance et de complémentaire santé

Ces deux régimes instaurés par accord de branche constituent une réponse adaptée aux problématiques de protection sociale complémentaire des salariés de la branche BETIC, particulièrement en période de crise sanitaire. Pour en assurer un suivi efficient, la Fédération Cinov a mobilisé, au cours de l'année 2023, 4 mandataires (dont Mme Géraldine Bruyère, cheffe de file de la délégation, vice-présidente du CPS santé) qui ont participé à l'ensemble des réunions des commissions paritaires de surveillance et aux travaux entrepris.

L'année 2023 a été marquée par la signature de deux accords augmentant le taux de cotisation au régime « complémentaire santé ». Ces augmentations – à garanties constantes – sont nécessaires pour maintenir à l'équilibre un régime fortement mis à contribution du fait d'une augmentation générale de la consommation médicale et du désengagement de la Sécurité sociale.

a) Régime de prévoyance

Les partenaires sociaux ont fait appel au cabinet Actense pour auditer les comptes 2022.

Les comptes 2022 arrêtés au 31/03/2023 et examinés par le CPS puis présentés à la CPPNI ont fait ressortir les éléments suivants :

- ▶ **Le P/C moyen consolidé (y compris la surcomplémentaire) sur les 5 dernières années (2018-2022) s'établit à 97% ;**
- ▶ **Le fonds d'action sociale s'établit à 599 K€ au 31/12/2021 ;**
- ▶ **Le nombre d'entreprises couvertes par le régime a augmenté de 4,2 % entre 2021 et 2022 (soit au total 38 917 entreprises) ;**
- ▶ **Le nombre de salariés couverts par le régime a progressé de 0,29 % entre 2021 et 2022 (soit un total de 229 790 salariés).**

Dans le cadre des travaux de suivi, ont été abordé le changement de méthode de calcul des provisions mathématiques de la rente éducation par l'OCIRP ainsi que l'impact sur le régime de l'évolution de taux techniques.

Ces sujets, auxquels s'ajoute celui de la pérennité du régime, déboucheront en 2024 sur une réflexion plus large sur la manière de maintenir un équilibre à long terme.

b) Le régime frais de santé

Au cours de l'année 2023, l'action de la Fédération Cinov au sein du CPS a consisté à participer à l'élaboration et à la négociation de deux avenants à l'accord initial de 2015 portant revalorisation des cotisations (à effet du 01/07/2023 et du 01/07/2024).

Ces mesures « de bonne gestion » ont été rendues nécessaires par des éléments principalement exogènes, dont particulièrement le désengagement de la Sécurité sociale auquel s'ajoute l'augmentation des coûts de santé induits par l'entrée en vigueur de nouvelles conventions médicales.

Les comptes de l'exercice 2022 examinés par le CPS ont fait ressortir les principaux éléments suivants :

- ▶ **Le régime couvre 68 158 salariés (+ 4,42%) employés par 14 100 entreprises (+ 2,27%) ; l'effectif moyen s'établit à 4,8 salariés ;**
- ▶ **Le ratio P/C s'établit à 97 % (global mutualisé) ;**
- ▶ **44 % des entreprises ont souscrit la base seule ;**
- ▶ **L'enveloppe du fonds « degré élevé de solidarité » s'établit à 2,23M€.**

Cette présentation témoigne de la faible attractivité persistante du régime de branche au regard du potentiel d'entreprises concernées (97 % de 90 000 entreprises sont des TPE-PME).

Pour remédier à cette situation, la Fédération Cinov a demandé l'analyse des freins à la souscription identifiés par les assureurs corecommandés. Il en ressort que la « structure de cotisation » (couverture obligatoire du salarié et de ses enfants à charge) en est un significatif. Sur ce constat, la Fédération Cinov estime nécessaire d'entreprendre en 2024 un travail de révision de l'accord pour que le régime de branche devienne enfin attractif. Il en découlera un élargissement du périmètre de la mutualisation et donc un accroissement en valeur des frais de chargement dont les assureurs réclament une augmentation du taux.

Lors du vote sur les comptes 2020 en CPS, la Fédération Cinov s'est abstenue plusieurs fois sur la validation de ces comptes en raison des nombreuses approximations.

[9] L'action de la Fédération Cinov au niveau interprofessionnel

Dans le cadre de son adhésion à la CPME et à l'UNAPL, la Fédération Cinov participe indirectement aux travaux menés au niveau interprofessionnel.

Ceci se traduit notamment par la présence de mandataires de la Fédération Cinov dans les commissions « sociale et formation » des deux organisations, mais également par la production de propositions remontées dans les instances de gouvernance sur les sujets pouvant impacter les entreprises de la branche BETIC.

En lien avec ces deux organisations, la Fédération Cinov travaille également sur des évolutions législatives et réglementaires dans le domaine du social, de la formation, de l'apprentissage et de la protection sociale complémentaire et sur les sujets faisant l'objet de concertation ou de négociation interprofessionnelle. On peut citer à ce titre la contribution de la Fédération Cinov en vue de la transposition législative de l'ANI « partage de la valeur » (collaboration transverse entre le pôle « social » et le pôle « affaires publiques »).



05. RENFORCER NOS MODES DE COLLABORATIONS ET ACCROITRE NOTRE INFLUENCE

Notre fédération exerce son activité d'influence au niveau national mais également régional grâce à son implantation dans 15 fédérations régionales. Nous pouvons ainsi représenter les intérêts des professionnels de notre branche et nous faire l'écho de leurs propositions auprès des décideurs publics et économiques.

Il s'agit principalement de :

- ▶ **Sensibiliser et mobiliser les décideurs publics, qu'ils soient responsables institutionnels, techniques, administratifs et politiques sur l'impact sectoriel des politiques publiques mises en place, les enjeux de normalisation, le positionnement stratégique et économique des secteurs de l'ingénierie, du numérique et du conseil ;**
- ▶ **Défendre les intérêts des trois secteurs représentés (ingénierie, numérique et conseil) notamment par des actions d'influence et une forte implication institutionnelle dans les instances et actions interprofessionnelles.**

Nos activités principales en 2023

- **Réalisation d'outils d'influence :** mise en place d'une veille politique et législative hebdomadaire, formation sur les affaires publiques à destination des élus, production d'un baromètre sur les marchés publics, cartographies métiers et régionales des principaux acteurs institutionnels économiques avec qui entretenir des relations pour représenter les intérêts de la branche tant sur les plans économique et social que technique et mise à jour de la cartographie de suivi des mandats.
- **Mise en place d'actions visant à défendre la qualification** des entreprises membres :
 - Participation active dans le projet de constituer une structure alternative (association d'Organismes de Qualification d'Entreprises) chargée de délivrer « l'accréditement » à la place du COFRAC ;
 - Réunions de travail avec les différentes administrations pour défendre le modèle de qualification des entreprises et promouvoir le projet de création d'une nouvelle structure (DGEC, DHUP, DGPR).
- **Actions d'influence et participation à des concertations publiques** sur plusieurs textes ou projets :
 - Plus d'une trentaine de rendez-vous institutionnels ont été organisés (cabinets ministériels, administrations, parlementaires) et 18 amendements ont été déposés sur des textes de loi majeurs (PLF, PLFSS, Partage de la Valeur, Accélération des énergies renouvelables) ;
 - Sur le thème de l'évolution des règles de la représentativité, nous avons été auditionnés dans le cadre d'une mission flash de l'Assemblée nationale et avons porté une contribution ;
 - Actions de sensibilisation auprès des pouvoirs publics sur le thème des complémentarités entre ingénieries publiques et privées avec :
 - La signature de deux conventions de partenariat : l'une avec le Cerema, l'autre avec l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France ;

1 Art. L. 2261-23-1 et L. 2232-10-1 c. trav.
2 Rapport de collecte 2023 de l'OPCO ATLAS (sur MS 2022)



- la valorisation de 2 études produites avec notre observatoire de branche l'OPIIEC (AMO et commande publique) et le lancement d'un tour de France de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (L'AMO à toutes les étapes) ;

- la rencontre avec la direction générale de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) pour la sensibiliser sur notre approche des collaborations entre ingénierie publique et privée.

• **Participation active à plusieurs instances :**

- Plusieurs mandats détenus à la CPME (dont commission Environnement et Développement Durable, commission sociale, commission numérique et internationale) ;

- Un mandat à la Commission d'Agrément des Contrôleurs Techniques (CACT) ;

- Plusieurs mandats détenus à l'UNAPL dont un siège au Bureau et plusieurs mandats dans les commissions ;

- CSCEE (Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Energétique) ;

- ADN Construction : présidence de l'association et participation active dans le cadre du Plan BIM.

• Lancement d'actions visant à **positionner notre fédération sur le thème de la commande publique** ;

• **Porter la voix de l'ingénierie, du conseil et du numérique à l'international** : la Fédération Cinov et Syntec Ingénierie portent ensemble la voix de l'ingénierie-conseil française au niveau international à travers les associations FIDIC et EFCA dont elles sont membres fondateurs et actifs via la participation à différents groupes de travail thématiques et aux congrès.



RENCONTRE AVEC

René Gamba

Vice-Président
à la Stratégie et à l'Influence



Qu'est-ce qui est à la base de la construction d'une stratégie d'influence ?

Pour promouvoir et défendre nos professions, il nous faut nous mettre d'accord, avant tout, sur une parole collective et sur un discours à porter vis-à-vis de l'extérieur. Cette expression du collectif reste toujours à consolider, voire à construire sur de nouveaux sujets. Cet exercice de production de la parole de la fédération suppose qu'on ait réussi à trouver un compromis, à faire émerger un consensus qui représente cette diversité de points de vue qui fait la richesse du collectif. Cela demande des efforts de médiation, d'analyse et de synthèse. C'est la première brique de la construction de notre stratégie d'influence.

Une fois cette parole collective formulée, il reste des briques à assembler ?

La parole collective ne suffit pas à combler le déficit de notoriété que nous accusons. C'est pourquoi nous avons eu l'idée de créer un baromètre annuel qui serait un outil d'accroissement de notre notoriété, doublé d'un rendez-vous annuel qui pourrait faire référence dans la branche. Au terme d'un brainstorming qui a fait émerger toute une série d'idées, nous avons opté pour un baromètre sur l'accès des TPE-PME de notre branche aux marchés publics, en nous intéressant à la perception des TPE-PME. Ce baromètre, dont nous préparons la deuxième édition pour 2024, constitue un levier d'influence, dans la mesure où il donne à voir le point de vue de nos membres sur l'accès aux marchés publics. En parallèle, dans la continuité des échanges que nous avons eus lors du Salon des maires de 2022, nous avons poursuivi nos actions de lobbying sur l'aide que peuvent apporter les TPE-PME de la branche BETIC aux collectivités territoriales. Il est indispensable, pour consolider notre influence, que nous soyons repérés par les pouvoirs publics comme de

véritables interlocuteurs, avant même qu'ils aient besoin de nous consulter sur des sujets précis. Le fait de multiplier, régulièrement, les contacts permet aussi de détecter des besoins et d'y répondre de manière proactive. C'est un travail de très longue haleine, qui nécessite d'intervenir en amont, de manière informelle, en saisissant, voire en provoquant les opportunités ! C'est tout l'art de la stratégie d'influence...

Il n'y a pas de recette, mais tout de même des outils utiles, comme cette convention signée en 2023 avec l'OPPBT. Quel en est l'objectif ?

L'OPPBT, qui réfléchit depuis des années à la réduction des risques professionnels, met de plus en plus l'accent sur la nécessité de prendre en compte la réalité humaine dans la prévention. Comme c'est une position que nous défendons aussi, à travers le concept d'ingénierie anthropocentrée, nous avons engagé une réflexion commune et signé une convention pour impulser ensemble des actions de nature à convaincre nos interlocuteurs du bien-fondé de cette approche, aussi bien pour maîtriser les risques que pour livrer des bâtiments adaptés aux besoins des usagers. On est là sur une démarche intellectuelle tout à fait essentielle.



Nos grands sujets

Les sujets identifiés comme des thématiques prioritaires et de long terme pour nos membres se traduisent par des réflexions intersyndicales au sein de commissions et de groupes de travail.

a) L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Créé en 2014 à l'initiative Cinov SYPAA, le Collège AMO est ouvert à l'ensemble des syndicats afin de poursuivre le double objectif de promouvoir les bonnes pratiques de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en France, et de recenser les différentes missions d'AMO existantes selon les métiers et les expertises (programmistes, ingénierie, acoustique, ergonomie, numérique...).

Notre guide « 52 missions d'AMO pour vos projets » est la principale publication pilotée par le Collège AMO. Il se présente comme un guide pédagogique, à destination des maîtres d'ouvrage, pour les aider à préciser au mieux leur besoin en AMO, mission par mission, quel que soit leur projet.

Depuis 2022, nous animons une version numérique de ce guide, au travers du site « choisirsonAMO.fr ». Ce guide numérique prend la forme d'un logiciel didactique toujours à destination des maîtres d'ouvrage.



En 2023, nous nous sommes attachés à nouer des relations plus étroites avec les différentes associations d'élus territoriaux, comme l'association des Petites Villes de France (APVF) ou encore l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) pour promouvoir le guide et l'outil numérique.

Les membres du collège AMO ont également participé activement au lancement d'un tour de France : « L'AMO à toutes les étapes », destiné à promouvoir auprès des professionnels, des adhérents et des maîtres d'ouvrages publics locaux, les bénéfices du recours à l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour leurs projets. C'est la ville de Nancy en mars, puis Aix-en-Provence en septembre, qui ont inauguré ce Tour de France.

b) La commande publique

Lors des discussions autour du plan de relance, un groupe de travail « Commande publique » a vu le jour en septembre 2020. Cette instance constitue un espace d'échanges et de débats sur les sujets d'actualité relatifs à la commande publique. En plus du suivi de l'actualité, il poursuit trois objectifs principaux :

- ▶ **Faciliter la valorisation et la diffusion des conclusions de notre baromètre annuel "Marchés Publics : Vision des entreprises" concernant l'accès des TPE et PME à la commande publique ;**
- ▶ **Formuler des propositions concrètes visant à modifier la législation existante afin d'améliorer l'accès de nos entreprises, ainsi que celui des TPE et PME françaises en général, à la commande publique, tant au niveau local que national ;**
- ▶ **Représenter notre fédération auprès des pouvoirs publics (ministères, Assemblée nationale, Sénat) et de notre écosystème pour défendre nos positions en matière de commande publique dans une perspective prospective.**

En 2023, notre fédération s'est fixée pour objectif stratégique de se positionner comme un acteur incontournable du débat autour de l'accès à la commande publique locale et nationale pour les petites entreprises. Nous sommes conscients de notre responsabilité vis-à-vis de nos membres sur cet enjeu. Forte de notre statut représentatif et de notre présence sur tout le territoire, notre fédération peut formuler des propositions d'avenir, sonder l'ensemble de la branche et défendre les entreprises face à des situations d'abus ou de concurrence déloyale.

Ainsi, nous avons déployé 4 actions stratégiques en vue de nous positionner comme un acteur central de ce débat :

- ▶ **La refonte complète de notre service d'assistance juridique sur les marchés publics : mise en place d'un système de sous-traitance des questions devant permettre le traitement des questions juridiques de nos membres et leur fournir des guides métiers afin de les accompagner dans leurs réponses ;**
- ▶ **Le lancement du baromètre annuel « Les TPE-PME face aux marchés publics » sur l'accès des entreprises de la branche BETIC à la Commande publique destiné à sonder l'ensemble de la branche sur leur sentiment et leur vision de la Commande publique locale ou nationale, ce baromètre est la première étude du genre en France. Les enseignements de cette étude, reproduite chaque année, permettent de récolter des informations précieuses sur les difficultés quotidiennes des TPE et PME et sur l'impact des politiques publiques en matière de marchés publics ;**
- ▶ **La réactivation du Groupe de Travail intersyndical sur la Commande publique. Le GT est chargé de sonder le terrain et réfléchir collectivement à la rédaction d'un corpus de propositions législatives et réglementaires destiné à améliorer le quotidien des TPE et PME sur la question des marchés publics ;**
- ▶ **La mise en place d'un nouveau service d'assistance technique sur les marchés publics. Ce nouveau service est destiné à aider concrètement les entreprises membres à répondre à un appel d'offres, monter son dossier administratif ou encore trouver des formations spécifiques à tarif négocié.**

Marchés Publics : Un état des lieux révélateur de la difficulté d'accès pour les PME aux marchés publics

Enjeu majeur pour la croissance et la compétitivité des TPE et PME du secteur Bureaux d'Etudes Techniques, Ingénierie et Conseil (BETIC), l'accès aux marchés publics est au cœur des préoccupations de la Fédération Cinov. En 2023, la fédération lançait son premier baromètre dédié à l'accès aux marchés publics. Cette initiative inédite a permis de mettre en lumière les difficultés rencontrées par les entreprises du secteur et de formuler des recommandations concrètes pour faciliter leur participation aux appels d'offres.

Forte de ces résultats et résolument engagée dans l'accompagnement de ses membres, la Fédération Cinov a multiplié les actions :

- Poursuite des échanges avec les pouvoirs publics pour sensibiliser aux problématiques spécifiques des TPE et PME de la branche BETIC ;
- Lancement en 2024 d'une offre d'accompagnement sur les Marchés publics pour répondre aux besoins concrets des entreprises.





c) Transition environnementale

Depuis 1999, la Commission Développement Durable mobilise les syndicats membres afin d'apporter une contribution collective aux objectifs de développement durable.

Elle a défini trois moyens pour atteindre cet objectif :

- ▶ **Sensibiliser et favoriser la montée en compétences sur la responsabilité sociétale des entreprises de la branche BETIC pour sa meilleure intégration dans les métiers et dans la gestion des activités ;**
- ▶ **Contribuer à travers les initiatives réglementaires ou volontaires françaises et internationales ;**
- ▶ **Promouvoir la notoriété en France et à l'international des professionnels de la branche BETIC comme des acteurs contributeurs et reconnus, en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.**

À cette fin, la commission assure la veille et la diffusion d'informations sur le développement durable auprès des syndicats. Elle pilote des projets pluridisciplinaires et collaboratifs (travaux de recherche, guides méthodologiques, guides de bonnes pratiques, expérimentations d'outils...), et participe à des groupes de travail réglementaires ou volontaires.

En 2023, des groupes projets thématiques se sont réunis tout au long de l'année et ont mené à bien les réalisations suivantes :

Encourager les adhérents à engager une démarche RSE

Fort d'un partenariat avec AFNOR Certification, le groupe projet a élaboré trois outils (un référentiel sectoriel, un outil d'autodiagnostic, des fiches pratiques) adaptés à la branche BETIC. L'objectif : encourager les adhérents à engager une démarche d'amélioration continue de leurs comportements liés à leurs activités vis-à-vis de leurs parties prenantes.

L'adaptation du label « Engagé RSE » facilite un processus de labellisation en matière de RSE, et permet d'obtenir une reconnaissance nationale, européenne, voire internationale.

Mobiliser en faveur de la biodiversité

En 2023, la Fédération Cinov a candidaté et a obtenu le statut « Partenariat Engagé pour la Nature » conféré par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Ce programme a pour ambition d'engager les fédérations à agir pour mobiliser l'ensemble de la société en faveur de la biodiversité.

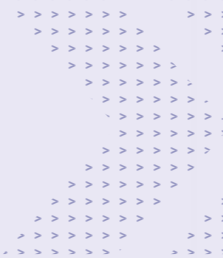
Avec la 2^{ème} édition de « L'AMO à toutes les étapes » à Aix-en-Provence, la Fédération Cinov a sensibilisé les maîtres d'ouvrage à faire appel à des prestations d'AMO « biodiversité », afin d'apporter un éclairage « expert » dans ce domaine et d'identifier des solutions dans l'intérêt des projets et de l'environnement.

Décarboner le bâtiment & promouvoir le numérique responsable

En 2023, la Commission Développement Durable a participé à l'élaboration des feuilles de route de décarbonation pour les secteurs du bâtiment et du numérique.

Ces travaux, prévus par l'article 301 de la loi « Climat et Résilience », ont pour objectif d'impliquer les filières dans la planification écologique et la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Bas-Carbone. Pour le bâtiment, la filière a présenté 25 leviers de décarbonation, couvrant à la fois la rénovation et la construction neuve. De son côté, le Haut Comité du Numérique Ecoresponsable a contribué à mieux comprendre l'impact environnemental du numérique et son potentiel pour contribuer à la transition écologique.

En proposant des mesures concrètes, ces feuilles de route contribueront à atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixés par la France.



RENCONTRE AVEC

Frédéric Bœuf

Vice-Président en charge
de la Transition Environnementale

“

Vous êtes le premier Vice-Président à la transition environnementale, quelle évolution la création de ce poste traduit-elle ?

La fédération s'est saisie du sujet il y a plus de vingt ans, avec la création en 1999 de la commission Développement Durable, la rédaction d'un Agenda 21 entre 2010 et 2015, avec la volonté d'accompagner nos membres, pour qu'ils appréhendent, dans leurs pratiques professionnelles, non seulement l'impact social et sociétal de leurs activités, mais aussi leurs impacts environnementaux. En complément de cette prise en compte opérationnelle de l'environnement, la Vice-Présidence à la transition environnementale est créée en 2021. Cette création traduit la volonté forte de l'équipe en place de faire de ce sujet un enjeu politique à traiter en termes d'influence, au niveau fédéral, pour que notre engagement sur le sujet soit perçu à l'extérieur et que les savoirs-faire de nos membres en la matière soient reconnus et force de propositions dans le débat public.

Quel type d'actions prévoit la feuille de route qui vous a été confiée ?

Il y a tout d'abord, à l'échelle fédérale, la mise à jour des valeurs éthiques inscrites dans les statuts de la fédération. Nous y avons intégré, en concertation avec les différents syndicats, les sujets environnementaux transversaux applicables à l'ensemble de la branche BETIC. En signant la feuille de route, tous nos adhérents s'engagent à prendre en compte les orientations définies par les Objectifs de développement durable de l'ONU. Ensuite, à l'échelle des TPE-PME, nous avons travaillé sur la RSE - Responsabilité Sociétale des Entreprises-. Un énorme travail collectif a été mené afin de fournir à nos membres un référentiel et des outils dédiés à la branche BETIC qui les aident à formaliser leurs pratiques. Par ailleurs, ce projet, mené en

partenariat avec AFNOR Certification, leur permet d'initier facilement un processus de labellisation, avec un label adapté (Engagé RSE). Enfin, nous avons prévu d'intervenir, à partir de 2024, à l'échelle des dirigeants des entreprises membres de la Fédération Cinov, que nous voulons impliquer personnellement dans la conversion écologique. Pour cela, nous allons mettre en place un outil de scoring pour évaluer leurs connaissances des sujets environnementaux et leur proposer de se former et de valoriser leur bon score. Nous considérons qu'ils constituent un maillon essentiel de la chaîne, pour réussir la conversion écologique en cours.

Le discours de la fédération s'est aussi affiné, notamment sur la question de la rénovation énergétique. Avec quelles conclusions ?

La diversité des métiers et des points de vue au sein de la fédération nous a permis de faire émerger le concept de « rénovation sensorielle globale », auquel nous sommes très attachés. En effet, si nous sommes d'accord pour dire que la rénovation du bâti est une priorité, nous ne voulons pas l'aborder uniquement par le prisme de la performance énergétique, mais aussi du point de vue de l'occupant, en nous intéressant à la qualité des ambiances, c'est-à-dire à son confort, non seulement thermique, mais aussi acoustique, visuel, en termes de qualité de l'air... Il faut prendre en compte les ressentis individuels, les jugements et les préférences si on veut peser sur les comportements et avoir des impacts durables sur les consommations finales. Ce parti pris, qui fait notre spécificité, est au cœur de notre action d'influence pour promouvoir notre vision transversale et systémique de nos métiers.

”



Promouvoir les solutions environnementales

Présente au Salon Pollutec 2023 à Lyon, la Commission Développement Durable a animé six conférences aux cotés de ses partenaires.

Le salon a été une parfaite vitrine pour aborder les enjeux et l'état de l'art de solutions climat : l'éco-conception de produits innovants pour la gestion thermique et la rétention d'eau en toiture de bâtiments « CACTILE », la protection des côtes et la production d'électricité par des digues « DIKWE », la libération des potentiels d'aménagements grâce au numérique et à la concertation avec « UrbanThink platform », le déploiement des CRTE, la nécessité d'intégrer la biodiversité en synergie avec le climat, avec le référentiel « Engagé pour la nature ».

La transition environnementale : une priorité stratégique

La Fédération Cinov a fait de la transition environnementale une priorité. Cette décision s'inscrit dans un contexte de prise de conscience croissante des enjeux climatiques et environnementaux. Pour traduire cet engagement, la Vice-Présidence à la transition environnementale a mis en place cette année une série de mesures.

Lors de l'Assemblée générale, la charte d'éthique de la fédération a été mise à jour et comprend désormais un volet environnemental. Cette charte, qui est soumise à tous les adhérents, définit les principes et les valeurs qu'ils s'engagent à respecter dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

Pour rendre possible ces engagements, la Fédération Cinov s'est associée avec le groupe AFNOR Certification pour développer des outils RSE adaptés aux spécificités des entreprises de la branche BETIC. Cette gamme d'outils, qui sera expérimentée en 2024, permettra aux entreprises d'évaluer leur degré de maturité en termes de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et d'améliorer leurs pratiques.

La Fédération Cinov ne se contente pas de promouvoir des initiatives volontaires et individuelles, elle défend activement une vision sociétale et globale de la transition environnementale. C'est dans cette optique qu'elle a déposé le concept de « rénovation sensorielle globale » et mène des actions ciblées de communication institutionnelle. Cette notion, qui combine performance énergétique et qualité des ambiances, permet de répondre aux objectifs de développement durable et d'allier parfaitement les expertises pluridisciplinaires présentes dans les syndicats membres.

L'international

Créée en 2012, la commission internationale a pour mission de contribuer au développement international de la fédération et poursuit à cet égard 3 objectifs :

► **Coordonner et représenter nos métiers auprès des organisations internationales :**

La fédération est représentée aussi bien à la fédération européenne (EFCA) qu'internationale (FIDIC) de l'ingénierie par l'association Cinov-SYNTEC. Le travail de la commission consiste donc à :

- Mieux connaître et faire connaître le fonctionnement et les activités de l'EFCA et de FIDIC ;
- Déterminer en conséquence nos attentes vis-à-vis de ces organisations ;
- Assurer notre concertation avec SYNTEC Ingénierie.

► **Informier le Conseil d'Administration, les syndicats et les fédérations régionales :**

La commission est un instrument de veille au service de notre profession pour tous les sujets à caractères internationaux. En fonction des informations recueillies par les uns ou par les autres, dans l'exercice de leurs mandats de représentation ou de leur activité professionnelle, la commission effectue un travail de prospective permettant d'alerter nos confrères sur les évolutions envisageables de nos conditions d'exercice du fait d'une influence internationale.

► **Accompagner nos adhérents à l'export : Créé en 2014, le club export poursuit trois missions :**

- Soutenir les adhérents dans leurs démarches à l'export ;
- Identifier et partager les informations sur les opportunités, les aides et les services à l'export ;
- Faciliter la mise en réseau entre adhérents sur des destinations ciblées à travers la mise en place d'actions collectives et le partage d'expériences. Composé d'une trentaine de membres issus des différents syndicats de la fédération, le club export se réunit 3 fois par an.

EFCA

- 1 représentant du groupe de travail BIM et transition numérique de la fédération assure le lien avec l'EFCA. Sous l'impulsion du GT ont été organisés des webinaires thématiques, ont été produits des fiches d'information sur le BIM et a été signé un partenariat avec Building Smart International ;
- 1 représentant de la Fédération Cinov participe au groupe de travail External Aids afin de travailler en concertation avec FECO sur les critères pris en compte dans sa politique de financement des projets et afin de promouvoir l'accès des TPE et PME de la prestation de services intellectuels aux marchés publics européens ;
- La fédération a participé, comme chaque année, aux deux baromètres de l'EFCA sur le marché de l'ingénierie-conseil en Europe.

FIDIC

- 1 représentante au Conseil d'administration de FIDIC porte la voix de la France et celle des TPE et PME du secteur de la consultance ;
- 1 représentant de la commission Développement Durable assure une cohérence entre nos travaux avec l'EFCA et la FIDIC ;
- 1 représentante de la fédération au sein du groupe de travail Diversité/Inclusion.
- Participation au 110^{ème} congrès international de FIDIC à Singapour :
 - Une délégation de 3 personnes a représenté la Fédération Cinov au congrès international de FIDIC du 10 au 12 septembre 2023.
 - Cet événement qui rassemble chaque année les principaux acteurs du secteur de l'ingénierie-conseil dans le monde, portait sur le thème de l'urgence à agir dans le secteur de la construction à travers la mise en place de stratégies durables mondiales et locales pour construire un monde meilleur.
 - Keynotes inspirants, tables rondes prospectives, ateliers collaboratifs, présentation d'un guide pour le développement d'infrastructures positif pour la nature auquel a participé la fédération, focus sur des projets locaux remarquables, réalisations des différents groupes de travail et remise des FIDIC Awards ont ponctué ces 3 jours.
- La fédération a pu également représenter la France lors de l'Assemblée générale de FIDIC.

06. DEVELOPPER NOTRE VISIBILITE

Nous avons entrepris une série d'actions visant à renforcer la visibilité de notre organisation. Notre approche repose sur une stratégie complète, englobant des initiatives dans plusieurs domaines clés. De la presse aux réseaux sociaux, en passant par le développement des outils de communication internes et l'événementiel, notre objectif est de promouvoir activement notre mission et nos activités.

Stratégie Presse

- Communiqués
- Points presse
- Tribunes

Stratégie Digitale

- Site web
- Sites thématiques
- Réseaux Sociaux
- Campagnes emailing

Stratégie Événementielle

- Salons
- Conférences
- Convention
- Webinaires

Stratégie éditoriale

- Guides
- Plaquettes
- Magazine
- Supports de promotion



RENCONTRE AVEC

Séverine Bourlier

Vice-Présidente en charge de la Communication



Quelles ont été les priorités de votre délégation au cours de l'année 2023 ?

L'élaboration d'une stratégie de visibilité et de notoriété a été un objectif de longue date, et en 2023, nous avons travaillé à l'affiner. Nous avons poursuivi le déploiement de la marque Fédération Cinov, lancée en 2022, grâce aux efforts conjoints de nos équipes et de nos administrateurs. Notre défi a été de perfectionner notre stratégie, notre discours et nos éléments de langage autour de cette marque, et de les communiquer efficacement à nos syndicats et partenaires institutionnels pour qu'ils se les approprient. Grâce à notre collaboration étroite, nous avons réussi à positionner la fédération comme un acteur clé des transitions.

La promotion de cette diversité des métiers fait-elle partie des principaux axes de communication de la fédération ?

Il est essentiel pour nous d'accompagner les syndicats dans la promotion de leurs métiers en leur fournissant des supports de communication et des contacts de qualité. La création d'un annuaire pour promouvoir nos membres est une action phare de notre politique de visibilité, rendue possible grâce à l'engagement de chacun.

Je tiens également à souligner l'importance que nous accordons à la féminisation des métiers de l'ingénierie dans notre communication. L'organisation des Talentes en décembre en est un exemple concret : il s'agit de valoriser les femmes de nos métiers et d'encourager les jeunes femmes à se lancer dans des secteurs où elles ont toute leur place.

Qu'en est-il de la « stratégie presse » déployée dans le cadre du plan d'actions ?

Alors que nous avons initialement opté pour un double accompagnement, avec deux cabinets spécialisés, l'un en communication presse et l'autre en influence, nous avons finalement décidé de faire appel à un seul cabinet capable d'intervenir sur les deux aspects. En effet, la stratégie presse et communication ne peut être définie indépendamment de la stratégie d'influence. C'est pourquoi je collabore étroitement avec René Gamba, Vice-Président en charge de la stratégie, sur ces questions.

Quels ont été les événements marquants à vos yeux dans l'agenda 2023 de la fédération ?

Nous avons organisé notre première Convention en avril à Avignon, qui a succédé à notre congrès annuel après la crise de la Covid. Cet événement a été possible grâce à l'engagement de nos équipes et de nos administrateurs, et nous avons reçu des retours extrêmement positifs ! Tous les participants ont exprimé un sentiment d'appartenance à la même fédération. Tous ont été intéressés par le programme que nous avons élaboré ensemble autour de thèmes communs à tous nos métiers. Nous avons ainsi démontré la pertinence de notre identité et des valeurs communes qui nous rassemblent.

a) Stratégie presse

Notre stratégie presse est un pilier essentiel de notre communication, générant plus de 150 retombées annuelles. À travers ces publications, nous partageons nos réflexions, nos rendez-vous stratégiques et les moments clés de notre vie statutaire. Notre objectif est de promouvoir de manière ciblée les métiers de notre branche, en soulignant leur pertinence et leur contribution à notre société. Avec cette approche, notre stratégie presse est positionnée comme un puissant outil de communication, renforçant ainsi notre positionnement et notre influence au sein de notre écosystème.

b) Stratégie digitale

Notre présence digitale incarne notre engagement à diffuser nos messages et à étendre notre influence. Au cœur de cette stratégie, notre site institutionnel cinov.fr se distingue par la publication régulière d'actualités ainsi que par une présentation exhaustive de nos syndicats et des fédérations régionales. Ce portail constitue une vitrine incontournable, nous permettant de nous présenter de manière approfondie et transparente.

Parallèlement, notre présence sur les réseaux sociaux est une facette essentielle de notre stratégie digitale. Au quotidien, nous animons avec dynamisme nos comptes Twitter et LinkedIn, diffusant ainsi notre actualité auprès d'un large public. Cette interaction directe nous permet de rayonner et d'engager notre audience de façon proactive.

En outre, nous soutenons activement les grands sujets qui nous animent à travers divers sites thématiques et événementiels. De Choisirsonamo.fr à LesTalentes.fr en passant par RexBimTour.fr, ces plateformes spécialisées incarnent notre volonté de porter et de soutenir les initiatives cruciales pour nos membres et notre écosystème.

À travers cette stratégie digitale cohérente et dynamique, nous renforçons notre présence en ligne et notre capacité à influencer positivement notre environnement professionnel et sociétal.

c) Stratégie événementielle

Notre stratégie événementielle annuelle est un pilier essentiel de notre engagement à favoriser les échanges et à renforcer les liens au sein de notre communauté et de notre écosystème. Cette approche proactive englobe une multitude d'activités, allant de notre participation à des salons et des forums jusqu'à l'organisation d'événements thématiques propriétaires, en passant par l'animation de nombreux webinaires.

Chaque année, nous marquons notre présence lors de salons et de forums majeurs, offrant ainsi une plateforme privilégiée pour rencontrer nos pairs, échanger des idées et promouvoir nos initiatives. Ces événements constituent en effet des rendez-vous incontournables pour promouvoir nos métiers et les positionner dans la chaîne de valeur.

En parallèle, nous organisons des événements propriétaires thématiques, soigneusement conçus pour aborder les enjeux cruciaux qui animent notre communauté. Ces rencontres offrent un espace privilégié pour approfondir les débats, partager les meilleures pratiques et catalyser le changement au sein de nos secteurs d'activité.

Enfin, notre engagement se manifeste également à travers la multiplication de webinaires dynamiques et interactifs. Ces sessions en ligne nous permettent de toucher un public plus large, de partager notre expertise et d'engager notre communauté dans des discussions pertinentes et inspirantes. Pour ce faire, nous faisons appel à des experts reconnus dans leur domaine respectif, afin d'offrir des contenus de haute qualité et des perspectives enrichissantes.

En conjuguant habilement notre présence lors d'événements majeurs, l'organisation d'événements propriétaires thématiques et la tenue de webinaires enrichissants, notre stratégie événementielle annuelle illustre notre détermination à cultiver un écosystème professionnel dynamique et collaboratif.



Nos participations aux salons

► Salon Virtuel du Climat

Lors du Salon Virtuel du Climat, nous avons apporté notre contribution sur les questions environnementales. À travers notre stand virtuel, nous avons créé un espace d'échange et de dialogue au sein de notre écosystème, offrant ainsi une plateforme interactive pour partager nos idées et nos projets en faveur de l'environnement. En résumé, notre présence au Salon Virtuel du Climat a été une opportunité précieuse de nous connecter virtuellement avec notre communauté, d'inspirer l'action et de contribuer activement à la lutte contre le changement climatique.



► Pollutec

Présente au Salon Pollutec 2023 à Lyon, la Commission Développement Durable a animé six conférences aux côtés de ses partenaires. Le salon a été une parfaite vitrine pour aborder les enjeux et l'état de l'art de solutions climat : l'éco-conception de produits innovants pour la gestion thermique et la rétention d'eau en toiture de bâtiments « CACTILE », la protection des côtes et la production d'électricité par des digues « DIKWE », la libération des potentiels d'aménagements grâce au numérique et à la concertation avec « UrbanThink platform », le déploiement des CRTE, la nécessité d'intégrer la biodiversité en synergie avec le climat, avec le référentiel « Engagé pour la nature ».

► Batir pour le climat

Décembre 2023 a été marqué par notre présence au salon « Bâtir pour le Climat » à Paris. Notre stand a été le point de rendez-vous privilégié pour échanger et interagir avec notre écosystème, partager nos visions et nos projets pour un avenir durable.



Nous avons également animé un atelier sur le thème "L'ingénieur de demain", spécialement conçu pour les étudiants. En partenariat avec le BNEI (Bureau National des Elèves Ingenieurs), nous avons pu sensibiliser les jeunes talents aux défis et aux opportunités qui les attendent dans le monde de l'ingénierie.

Par ailleurs, notre participation à l'atelier "Le point de vue des BE" a été l'opportunité de présenter nos propositions innovantes en matière de "Rénovation sensorielle globale". Nous avons partagé notre expertise et nos solutions pour répondre aux défis urgents de la rénovation dans le contexte de la transition énergétique.

► Les Rencontres Nationales de l'Ingénierie Territoriale (RNIT)

Notre participation au RNIT, l'événement annuel de l'ATIF, a été un moment fort de partage et d'échange autour des enjeux cruciaux de la transition environnementale et de la rénovation sensorielle globale. Nous avons eu le privilège d'animer plusieurs conférences axées sur ces thématiques, ainsi que sur l'adaptabilité du logement face aux défis contemporains.

Ces conférences ont été l'occasion de partager notre expertise, nos perspectives et nos solutions innovantes pour relever les défis environnementaux et sociétaux auxquels nous sommes confrontés. En mettant en lumière l'importance de la transition vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement, nous avons contribué à enrichir les débats et à inspirer l'action au sein de notre communauté.

Nos événements propriétaires

► Notre convention annuelle

La Convention de la Fédération Cinov 2023 est une édition marquante : nous avons eu le privilège de nous réunir dans un lieu empreint d'histoire, le Palais des Papes d'Avignon. Après une édition parisienne au printemps 2022, notre congrès fédéral a revêtu un nouveau nom et un nouveau format, devenant ainsi « La Convention de la Fédération Cinov ».

Cet événement majeur a débuté le 20 avril avec une journée statutaire réservée à nos membres, suivie par notre dîner de gala, moment de convivialité et de networking pour accueillir tous les participants.

Placée sous le thème stimulant « Agir dans l'Incertitude », la Convention de la Fédération Cinov 2023 a offert une journée inspirante d'intelligence collective, de conférences, de débats et d'ateliers captivants. Pourquoi ce thème ? Parce que, dans un monde en perpétuelle évolution et en proie à des défis multiples, la certitude absolue est une illusion. Face à l'incertitude, comment agir ? C'est la question à laquelle nous avons cherché à répondre ensemble.

Notre programme riche en interventions de qualité a été marqué par la présence de personnalités renommées telles que David Corona, ancien négociateur du GIGN et auteur du livre « Négociateur », ainsi que Dominique Bourg, philosophe et professeur en sciences de l'environnement à l'université de Lausanne, Christian Gollier, économiste et directeur de la Toulouse School of Economics, et Louis Bodin, ingénieur-prévisionniste et météorologue. Le grand oral et la table ronde « Se projeter dans un environnement complexe » ont été des moments phares, nourrissant nos réflexions et inspirant nos actions futures.

La Convention de la Fédération Cinov 2023 a été bien plus qu'un événement professionnel : c'était un moment de partage et d'apprentissage collectif pour les 300 participants présents. Cet événement a été l'occasion de remercier chaleureusement nos membres et nos partenaires pour leur engagement, en leur proposant une expérience unique et enrichissante qui reflète la valeur de leur contribution au sein de la fédération.





► **Les Agit'Acteurs**

Aujourd'hui, notre monde est en pleine mutation, marqué par une pléthore de transitions majeures. Les sphères numérique, économique, environnementale et celle du travail ont entamé des métamorphoses profondes, redéfinissant la manière dont nous vivons, travaillons et interagissons. Au cœur de ces changements se trouvent les bureaux d'études et les cabinets de conseil, jouant un rôle crucial dans l'appréhension et l'accompagnement de ces transitions.

La transition numérique a révolutionné notre façon de communiquer, de consommer et de travailler. Les avancées technologiques incessantes, telles que l'intelligence artificielle et l'automatisation, bouleversent les industries et redessinent les modèles d'affaires. C'est dans ce contexte que les métiers de la prestation de services intellectuels jouent un rôle pivot, offrant leur expertise pour comprendre ces avancées, les adapter aux besoins spécifiques des entreprises et des territoires pour anticiper leurs impacts.

Parallèlement, la transition économique, avec son orientation vers une économie plus durable et inclusive, requiert une réflexion approfondie. Les entreprises cherchent à intégrer des pratiques plus responsables et respectueuses de l'environnement. Les bureaux d'études et les cabinets de conseil doivent intervenir en tant que catalyseurs, en proposant des stratégies durables, des modèles économiques innovants et des solutions concrètes pour répondre à ces nouveaux impératifs.

L'environnement est au cœur des préoccupations actuelles, face à des défis écologiques sans précédent. Les transitions environnementales exigent des approches holistiques pour réduire l'empreinte carbone et promouvoir la durabilité. Il est nécessaire d'élaborer des plans de développement durable, penser des technologies respectueuses de l'environnement et accompagner les entreprises dans leur transition vers des pratiques plus écologiques.

La transformation du travail est indéniable, notamment avec l'émergence de l'intelligence artificielle et du télétravail. Ces changements redéfinissent les modèles traditionnels de travail. Les métiers de la prestation de services intellectuels offrent un accompagnement précieux, aidant les entreprises à intégrer l'IA de manière éthique, à optimiser les modalités de télétravail et à repenser les environnements professionnels pour répondre aux attentes changeantes des travailleurs.

En somme, nous jouons un rôle essentiel dans toutes ces transitions. Notre capacité à analyser, anticiper et proposer des solutions adaptées est cruciale pour permettre à nos clients et à la société dans son ensemble de naviguer avec succès à travers ces évolutions majeures. Nous sommes les architectes du changement, offrant un guide précieux pour façonner un avenir où l'innovation, la durabilité et la prospérité se conjuguent.

De ce postulat, et suite au REX BIM Tour, sont nés les Agit'Acteurs ! Véritable "Checker d'idées" pour nos métiers, la philosophie de cet événement est de "secouer" nos secteurs d'activité.

La première édition des Agit'Acteurs, qui s'est tenue le 7 mars 2023 aux Salons Hoche à Paris, a été un franc succès, attirant l'attention sur la transition numérique dans le secteur de la construction. Sous le thème "De la transition numérique à la révolution du bas carbone", l'événement a débuté par un entretien avec Luc Julia, spécialiste de l'Intelligence Artificielle, suivie d'une table ronde sur le Plan BIM et les usages de l'innovation dans la construction durable. Les intervenants ont souligné l'importance de l'innovation technologique et de la collaboration pour répondre aux exigences environnementales croissantes. Ils ont également mis en lumière les progrès réalisés et les défis restants, notamment en rendant la transition abordable pour les petites entreprises.

Quant à la deuxième édition des Agit'Acteurs, qui s'est déroulée le 30 novembre 2023 à l'espace Cléry, elle a mis l'accent sur la transition écologique, en mettant en avant le rôle crucial des bureaux d'études. L'événement a débuté par une réflexion sur l'influence des professionnels sur l'avenir, suivie d'un entretien avec Antoine Bueno sur les défis prospectifs de la transition écologique. Une table ronde animée par des experts a ensuite abordé la nécessité d'une transformation radicale pour répondre aux enjeux environnementaux, soulignant l'importance d'une approche concertée et systémique entre les secteurs pour un avenir durable.

“ **Les deux éditions des Agit'Acteurs 2023 ont ainsi été des moments forts d'échanges et de réflexions, mettant en lumière les défis et les opportunités de la transition vers un secteur de la construction plus durable et technologiquement avancé.** ”

» » » **Julien Mercier** · Vice-Président fédéral en charge de l'Innovation

» » » » » **Les trophées "les Talentes" 2023**

Les Talentes sont des trophées visant à promouvoir la féminisation des métiers de l'ingénierie, du conseil et du numérique. Ils cherchent à encourager la présence des femmes dans ces domaines pour une meilleure représentativité dans la conception des territoires, de l'espace public et des lieux de vie. Ces trophées offrent de la visibilité aux femmes qui contribuent au quotidien dans ces secteurs, servant ainsi de modèles inspirants. La 3^e édition, qui s'est déroulée en décembre 2023, a connu un grand succès. La prochaine édition, la 4^e, est prévue le 11 décembre 2024 aux Salons Hoche.



► **L'AMO à toutes les étapes**

Activité en plein essor, l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est devenue essentielle pour répondre au besoin des Maîtres d'ouvrage, publics ou privés.

Exigence de qualité, contexte législatif et réglementaire toujours plus contraignant... la réalisation de projets d'ouvrages complexes ou ambitieux a rendu le recours à l'assistance à maîtrise d'ouvrage incontournable au fil des années. Le professionnel de l'AMO, par son expérience et ses compétences, représente efficacement les intérêts du maître d'ouvrage. Il coordonne les acteurs mobilisés sur un projet d'aménagement, tout en conseillant son client dans la formulation de ses besoins.



Le métier de l'AMO connaît aujourd'hui de profondes évolutions, il s'institutionnalise et se consolide devant l'exigence toujours plus forte de qualité, de pertinence et d'efficacité des projets architecturaux.

Le tour de France « L'AMO à toutes les étapes », porté par la Fédération Cinov, est l'aboutissement de plusieurs années de travaux autour de cette activité : création d'un guide AMO recensant au bénéfice du maître d'ouvrage, l'ensemble des missions d'AMO existantes, publication d'un outil numérique « choisirsonamo.fr », étude « Les métiers de l'AMO dans l'ingénierie des domaines de la construction, des infrastructures et de l'environnement » réalisée avec le soutien de l'OPIIEC, etc.

La première rencontre « L'AMO à toutes les étapes », tenue le 15 mars au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle à Nancy, a réuni une soixantaine de professionnels du secteur pour discuter de l'importance de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans les projets de construction. Les participants ont échangé sur les évolutions de la profession, notamment en matière de recrutement et de formation, soulignant l'importance de former la nouvelle génération aux enjeux environnementaux et sociétaux. Une présentation des missions de l'AMO et une table ronde sur les liens entre ingénierie privée et publique ont également enrichi les débats, mettant en lumière l'importance de la complémentarité entre les deux parties pour la réussite des projets.

La deuxième édition de « L'AMO à toutes les étapes », qui s'est déroulée le 26 septembre à l'amphithéâtre du Cérema Méditerranée à Aix-en-Provence, a réuni plus d'une centaine de participants pour explorer plus spécifiquement le rôle de l'AMO dans la sauvegarde de la biodiversité dans les projets d'aménagement du territoire. Les discussions ont mis en avant l'importance d'une approche transversale et experte de l'AMO, depuis la phase d'étude jusqu'au suivi de chantier, pour garantir une prise en compte efficace des enjeux environnementaux. Des retours d'expériences ont également illustré les succès et les défis rencontrés dans des projets concrets, mettant en évidence l'utilité de l'AMO pour guider le maître d'ouvrage dans tous les aspects techniques et environnementaux du projet.

« L'AMO à toutes les étapes », c'est d'abord un lieu de rencontres et d'échanges, où ingénieurs, représentants locaux de la maîtrise d'ouvrage publique et privée, élus du territoire et étudiants d'un même territoire sont invités à discuter de l'apport spécifique de l'AMO dans les projets des collectivités.

Gérard Pinot - Animateur du Collège AMO

► **La soirée-débat Social**

En juillet 2021, les partenaires sociaux de la branche BETIC ont signé une nouvelle convention collective (la précédente datait de 1987). Pour marquer l'entrée en vigueur de ce texte au printemps 2023, la Fédération Cinov a organisé le 29 juin à la maison de la Chimie un colloque ayant pour thème « l'avenir des branches professionnelles : Rôle, représentativité et nouveaux défis des branches pour un dialogue social équilibré ».

Au fil des années, les branches professionnelles se sont vu confier de plus en plus de missions. Leur nombre a également été significativement réduit et les acteurs du dialogue social de branche sont désormais soumis à des règles de représentativité.

En parallèle, le dialogue social a également suivi un mouvement de « décentralisation » vers les entreprises qui s'est encore accentué avec les ordonnances d'octobre 2017, auquel s'ajoute un développement significatif de l'emploi non salarié.

Enfin, on observe un désintérêt global pour les corps intermédiaires, alors même que l'actualité témoigne d'un besoin réaffirmé d'une représentation du corps social venant en complémentarité de la représentation politique des citoyens qui connaît, elle aussi, une crise de représentativité et d'acceptation.

Dans ce contexte, l'objectif du colloque était d'interroger l'avenir des branches professionnelles, leur capacité à faire face aux nouveaux enjeux et aux transitions en cours, de vérifier si la branche constitue encore un niveau de négociation sociale pertinent, de questionner la légitimité des acteurs du dialogue social de branche et, finalement, de se demander si le modèle de la démocratie sociale reposant en partie sur des branches professionnelles était encore adapté à l'évolution de la société.

Ce colloque a permis d'apporter un regard croisé pluridisciplinaire sur le sujet en confrontant la vision de Fabien Guimbretière (secrétaire national de la CFDT, responsable de l'évolution des règles du dialogue social), de Franck Morel (avocat associé, Flichy Grangé avocats, ancien conseiller social du Premier Ministre), de Stéphane Sirot (socio-historien, spécialiste du syndicalisme et des relations sociales, intervenant à Sciences Po Paris) et de Claude Sénat (chef d'entreprise).

► **Les webinaires**

Chaque année, notre organisation s'engage à proposer des temps collectifs pour l'échange d'idées et d'expertises à travers une série de webinaires thématiques. Ces sessions couvrent un large éventail de sujets, allant de la biodiversité au numérique responsable, en passant par les enjeux sociaux et l'intelligence artificielle. Avec près d'une trentaine de webinaires organisés chaque année, notre objectif est de favoriser la discussion et l'apprentissage continu au sein de notre communauté, tout en abordant les défis contemporains les plus pressants. Ces webinaires offrent une opportunité précieuse pour rester informé, échanger des perspectives et renforcer notre engagement envers l'innovation et le progrès dans nos domaines d'activité.

Stratégie éditoriale

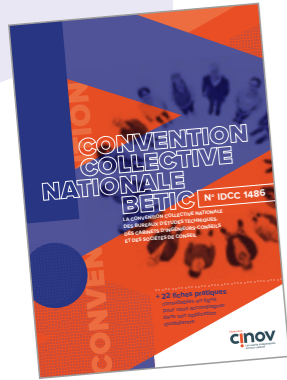
► L'influent

Publié trimestriellement, notre magazine interne est une fenêtre ouverte sur le panorama riche et dynamique de l'actualité de notre fédération, des syndicats et des fédérations régionales qui la composent. Avec une actualité minutieusement sélectionnée, "L'Influent" explore les dernières tendances, les événements marquants et les initiatives inspirantes qui façonnent notre communauté.



► La convention collective

La nouvelle convention collective "BETIC" (Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseil – IDCC 1486), fruit d'un travail de 4 ans mené par la Fédération Cinov en collaboration avec les partenaires sociaux, est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2023. Ce processus de révision d'un texte datant de 1987 a été marqué par un effort particulier visant à rendre les règles applicables plus accessibles et compréhensibles. Les rédacteurs ont ainsi entrepris une réécriture tout en conservant le fond, une renumérotation des articles et une meilleure harmonisation avec les dispositions légales existantes. L'objectif principal était de faire de cette nouvelle convention un instrument de régulation quotidien, facilement utilisable par tous les acteurs concernés, tout en préservant la flexibilité des entreprises pour y apporter des adaptations lorsque la loi le permet.



► Le référentiel RSE et ses fiches pratiques

La Fédération Cinov s'engage activement dans la promotion de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) auprès de ses membres, dans le cadre d'une démarche visant à encourager l'amélioration continue des pratiques professionnelles. Consciente de son rôle dans la transition écologique et sociale, la Fédération Cinov propose des outils pour accompagner ses membres dans cette démarche, couvrant les aspects réglementaires, sociaux, environnementaux et sociétaux de la transition. Dans cette optique, un partenariat a été conclu avec l'AFNOR pour adapter le label "Engagé RSE" aux métiers de la branche BETIC (Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseil en technologies). Ce partenariat a permis la création d'un référentiel sectoriel RSE spécifique à ces métiers, ainsi qu'un guide de lecture pour faciliter sa mise en œuvre. Cette initiative vise à permettre aux membres de la Fédération Cinov de mieux répondre aux enjeux contemporains et de se démarquer sur leurs marchés en obtenant une reconnaissance de leur engagement en matière de RSE.



07. MODERNISER ET RENFORCER L'ORGANISATION INTERNE ET RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITE

Notre fédération s'engage dans une démarche d'innovation et d'amélioration continue, qui se concrétise notamment par la création de nouveaux services répondant aux besoins émergents de nos membres. Cette volonté témoigne de notre ambition de demeurer pionniers dans notre domaine, en proposant des solutions novatrices et en ajustant en permanence notre organisation pour offrir un meilleur service à nos membres.

Les services accessibles à nos membres

• Développement de réseaux

La Fédération Cinov offre à ses membres un accès privilégié à un large éventail de réseaux professionnels, favorisant ainsi le développement de leur réseau professionnel. Ils offrent des occasions de rencontres avec des pairs, facilitant ainsi l'établissement de relations professionnelles et de partenariats, et constituent des plateformes propices aux échanges d'informations stratégiques, aux discussions sur les bonnes pratiques et aux réflexions sur les défis et les opportunités rencontrés dans l'exercice des métiers.

La Fédération Cinov, à travers ses 15 fédérations régionales, offre un ancrage régional solide, permettant à ses membres de bénéficier d'un accès à des réseaux professionnels et à des partenaires régionaux divers. Des animations et des rencontres régionales sont régulièrement organisées pour favoriser les échanges et le partage d'expériences.

Au niveau international, la Fédération Cinov facilite également la mise en réseau avec des organisations et des contacts professionnels européens et internationaux, offrant ainsi des opportunités de développement à l'export. La présence d'un Club Export au sein de la Fédération Cinov renforce cette dimension internationale.

Ces réseaux, qu'ils soient de proximité, nationaux ou internationaux, sont complémentaires et permettent aux membres de la Fédération Cinov de développer leur réseau professionnel sur des sujets variés, allant des aspects techniques et métiers aux enjeux politiques et économiques.

• Assistance juridique « Social et formation »

La dimension servicielle de la Fédération Cinov en matière sociale et de formation s'articule autour du pôle dédié en charge de répondre aux questions juridiques des adhérents et de les accompagner dans la rédaction de leur document juridique.

Les services se déclinent ainsi :

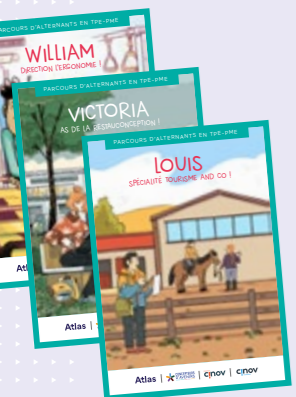
- Réponse aux sollicitations des adhérents en matière de droit du travail, de protection sociale, de formation ;
- Diffusion hebdomadaire auprès des adhérents de lettres d'information électronique sur des thématiques variées relatives à l'actualité en droit social et formation ;
- Rédaction et actualisation de modèles d'actes juridiques et de fiches pratiques portant sur la convention collective, le droit du travail, la formation professionnelle publiés sur le site internet cinov.fr ;
- Organisation régulière de webinaires consacrés à l'actualité sociale et de la formation.

Parcours d'alternants en TPE-PME

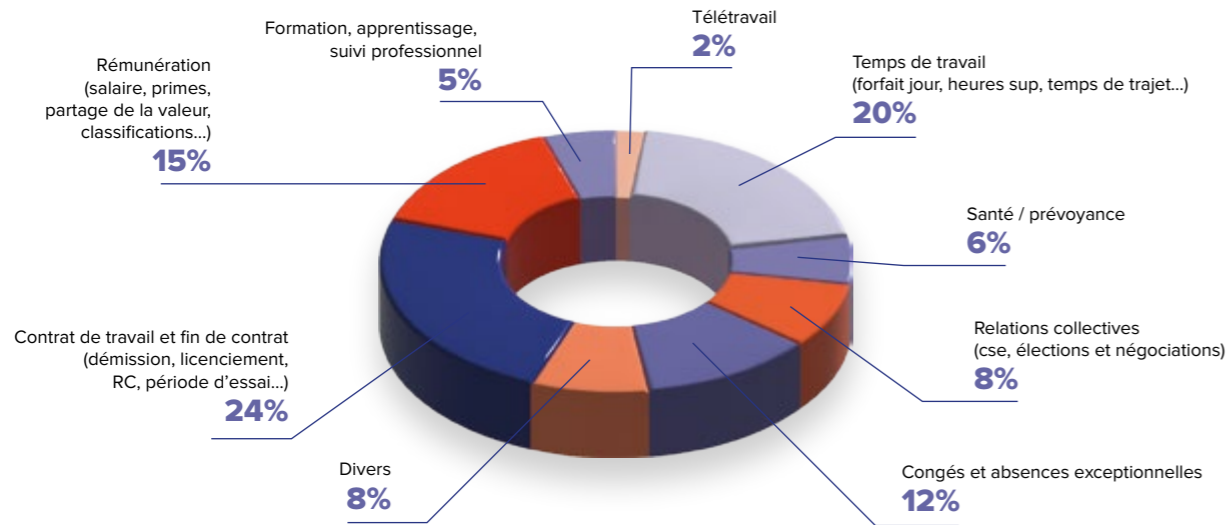
Depuis 2020, la Fédération Cinov édite une collection de bandes dessinées "Parcours d'Alternants en TPE-PME". Cette série de bandes dessinées passionnantes vise à promouvoir les métiers de la branche BETIC (Bureaux d'Études Techniques, Ingénierie et Conseil) auprès des collégiens et lycéens, tout en combattant les préjugés souvent associés aux activités des petites et moyennes entreprises.

À travers des histoires captivantes, ces bandes dessinées mettent en lumière les parcours d'apprentissage évoluant au sein de TPE-PME, offrant ainsi un aperçu authentique et inspirant des métiers de notre secteur. La narration est construite autour du triptyque essentiel de l'apprentissage : le maître d'apprentissage (entreprise), l'apprenti et l'école. En suivant les aventures de ces personnages, les lecteurs découvrent non seulement les défis et les succès rencontrés dans le monde professionnel, mais aussi l'importance de l'apprentissage dans le développement de compétences pratiques et professionnelles.

Cette collection de 12 bandes dessinées sert également de précieux outil de promotion de l'apprentissage en permettant aux jeunes de mieux comprendre les opportunités offertes par cette voie de formation. En montrant les possibilités d'épanouissement professionnel au sein des TPE-PME, ces bandes dessinées encouragent les jeunes à envisager l'apprentissage comme une véritable alternative pour construire leur avenir professionnel.



Près de 480 interventions juridiques ont été réalisées auprès des entreprises adhérentes ; les questions posées sont très diverses et se répartissent ainsi :



• Assistance juridique « Droit des affaires et droit des marchés publics »

Dans le monde professionnel, naviguer à travers les enjeux de la concurrence et les nouvelles règles des marchés publics peut être un défi pour les dirigeants de TPE-PME. Notre assistance juridique couvre un large éventail de sujets, y compris les garanties de paiement dans les contrats de sous-traitance, la dématérialisation des procédures, les offres anormalement basses et bien d'autres encore.

Accompagnement du quotidien

La Fédération Cinov offre à ses membres une gamme étendue de services directs pour répondre à leurs besoins variés. Parmi ces services, la plateforme d'achats constitue un outil permettant aux membres d'accéder à une multitude de fournisseurs sur une unique plateforme. Cette plateforme simplifie le processus d'approvisionnement en offrant un large éventail de produits et de services, allant des fournitures de bureau aux équipements spécialisés, en passant par les services professionnels. Une autre offre phare est la plateforme comparative des offres assurantielles de santé, prévoyance et retraite pour les travailleurs non-salariés (TNS). Cette plateforme permet aux membres de comparer facilement les offres des différents assureurs et de choisir celle qui correspond le mieux à leurs besoins en matière de santé, de prévoyance et de retraite. Grâce à cette plateforme, les TNS peuvent bénéficier de couvertures adaptées à leur situation professionnelle et personnelle, tout en réalisant des économies sur leurs cotisations. Ces services directs offerts par la Fédération Cinov visent à faciliter la vie professionnelle de ses membres en leur fournissant des solutions pratiques et avantageuses pour leurs besoins quotidiens et leurs préoccupations en matière d'assurance et de protection sociale. Plusieurs nouveaux services sont en cours de développement et verront le jour en 2024 pour toujours mieux accompagner les membres sur les questions de transmission, de l'IA ou encore des marchés publics



RENCONTRE AVEC

Gabriel Hannes

Vice-Président en charge des Services et du Développement



Quelles avancées la stratégie de développement de la fédération a-t-elle connues en 2023 ?

Le développement et les services font partie des priorités du mandat de la direction actuelle, avec pour principaux enjeux de parvenir à augmenter le nombre de métiers et de syndicats représentés par la fédération, ainsi que le nombre d'adhérents au sein de chaque syndicat. Il en va de la représentativité de la Fédération Cinov. Pour mener à bien cette mission, nous avons réfléchi, en 2022, à de nouveaux leviers, que nous avons déployés en 2023 en Rhône-Alpes et en Nouvelle-Aquitaine. Dans ces deux régions pilotes, nous avons testé de nouveaux formats de webinaires et d'événements en présentiel, en proposant à la fois des rendez-vous centrés sur un métier et d'autres destinés à favoriser le travail d'hybridation entre les métiers.

Quels constats en avez-vous tirés ?

Tout d'abord, nous avons fait le constat que la Fédération Cinov est plus connue qu'on ne l'imaginait et qu'elle bénéficie d'une bonne notoriété parmi les personnes qui nous connaissent : nous sommes identifiés comme un acteur engagé de manière très qualitative. Les premières expérimentations ont aussi tracé de bonnes perspectives en matière d'hybridation, avec la confirmation qu'on a tous intérêt à multiplier les projets intersyndicaux plutôt que de toujours travailler en silos.

C'est aussi en termes de services que vous avez lancé de nouvelles offres ?

Au niveau fédéral, nos services aux syndicats font preuve de beaucoup de maturité, grâce à la participation de représentants de chaque syndicat dans les instances de gouvernance de la fédération, ce qui permet de bien connaître les besoins de chacun.

Grâce à la plateforme d'achats, ils bénéficient notamment de tarifs attractifs sur toute une gamme de fournitures et de matériels, dont la liste s'enrichit continuellement en fonction des demandes que les adhérents nous font remonter.

En complément, pour offrir une véritable vitrine à nos adhérents et faciliter les relations en interne, nous avons lancé en 2023 un nouvel annuaire qui sera beaucoup plus performant à l'issue de la phase de tests actuelle. Enfin, face à la recrudescence de normes et de contraintes, nous avons cherché à renforcer notre soutien aux dirigeants, en facilitant leur accès à la commande publique. La création d'un baromètre s'est accompagnée de la mise en place d'un kit de prestations et d'outils, pour que nos adhérents se forment et s'informent. À partir de début 2024, ils pourront même faire appel, à des tarifs très compétitifs, à un prestataire pour se doter de « briques » très ciblées, en fonction de leurs besoins propres.

Pour concevoir ce nouveau service, il a fallu mener un travail très fouillé, pendant plus de deux ans, afin de prendre en compte les spécificités et les contraintes des différents métiers de la fédération. C'est un soutien précieux pour que chaque adhérent gagne individuellement en efficacité, au service du rayonnement collectif de la fédération.



08. CINOVATION



Cinovaction travaille à apporter des propositions de réponses à des situations économiques et sociales qui s'apparentent à de profondes mutations, voire à des ruptures économiques, technologiques et culturelles.

Nous sommes convaincus que de nombreux métiers vont muter et que les méthodes de collaborations vont profondément évoluer. Ce contexte implique de travailler sur les adaptations nécessaires, d'anticiper les évolutions et de penser de nouvelles collaborations porteuses d'innovations entre partenaires. Nous pensons qu'une des solutions est le décroisement des métiers et l'organisation de réflexions avec l'ensemble des acteurs économiques de la chaîne de valeur. Il s'agit notamment de pouvoir mieux prendre en compte les besoins et les apports des différents acteurs dès les phases amont. Pour ce faire, Cinovaction propose un cadre pérenne de travaux collectifs entre différents acteurs complémentaires afin d'échanger, partager des analyses, générer des idées et valoriser des retours d'expériences.

Les activités du Think Tank Cinovaction peuvent se classer en quatre grandes catégories complémentaires :

- ▶ **La réalisation d'études, d'outils méthodologiques entre différents acteurs de la filière afin de favoriser une vision élargie, l'identification de nouvelles offres ;**
- ▶ **L'organisation de séminaires sur des sujets d'intérêt commun avec bien souvent des composantes prospectives ;**
- ▶ **L'organisation de réunions en région entre professionnels afin de faciliter les échanges, décroiser, mieux identifier les innovations sur le terrain ;**
- ▶ **L'identification des besoins en compétences et en formation des professionnels pour rester compétitifs et innovants.**

Sur la période, nous avons compté, parmi nos partenaires, les groupes d'assurances MAF-EUROMAF et SMA-BTP, les entreprises EDF, SAINT-GOBAIN, AUTODESK, le pôle de compétences FIBRE ENERGIVIE, l'école CNAM Grand-Est, l'Union Sociale pour l'Habitat, l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) ou encore le Syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC), et l'organisme de formation IPTIC. Nous accueillons aussi d'autres acteurs économiques en fonction des thèmes abordés (le Groupe Malakoff Humanis, le Groupe VYV...).

Les principaux travaux ont porté sur les questions de la gestion du risque et des usages. Avec notamment :

- ▶ **Des travaux autour de la notion de bulle de confiance : suite à une étude lancée avec un groupement d'enseignants chercheurs de différentes écoles et universités, 12 projets de nature différente ont été identifiés auprès de nos adhérents et ont été analysés. L'analyse a eu pour objet de distinguer les facteurs qui avaient facilité/bloqué la confiance entre les partenaires et donc l'efficacité des projets. Cela a permis de proposer 15 conditions de nature à instaurer une « bulle de confiance », condition préalable à une gestion de projet efficace.**
- ▶ **Le projet de séminaire sur l'habitat de demain a pour ambition de réunir les parties prenantes autour d'une table ronde pour faciliter des constats communs et une prise de conscience de la nécessité d'adopter une approche transversale, participative et en confiance. Au-delà des constats, s'accorder sur une volonté partagée de lancer des conduites de projets portées par les professionnels ainsi réunis sous l'égide de Cinovaction.**

Au cours des années 2022 et 2023, l'activité de Cinovaction aura également porté sur des sujets prospectifs intéressants les métiers de la branche BETIC, à savoir notamment :

- ▶ **L'attractivité des PME-TPE de la branche auprès des diplômés et jeunes actifs ;**
- ▶ **La ville au XXI^e siècle ;**
- ▶ **L'évolution des métiers dans l'ingénierie.**

09. LES ACTIONS DES SYNDICATS

Nos 14 syndicats métiers jouent un rôle essentiel au sein de notre organisation, grâce à l'engagement sans faille de leurs équipes de bénévoles. Chaque jour, les syndicats œuvrent pour défendre les intérêts de leurs adhérents et contribuer à l'avancement de leurs professions. Leur action se traduit par une multitude d'initiatives, de partenariats stratégiques, d'événements mobilisateurs et d'influence auprès des pouvoirs publics. Ce rapport d'activité met en lumière l'action significative des syndicats métiers dans notre organisation.

RENFORCER NOS MODES DE COLLABORATIONS ET ACCROÎTRE NOTRE INFLUENCE

Partenariats et collaborations

- ▶ En fin d'année 2023, des contacts ont été pris avec le CEREMA et l'AMRF pour rapprocher les cabinets conseils et répondre aux besoins des collectivités - **Cinov Conseil**
- ▶ Des partenariats signés en 2023 avec GIP ACYMA malveillance, France Numérique (2 mandats au comité de pilotage), ONG eg4U, travaux de normalisation sur l'interopérabilité des données à la CN européenne ETSI, (rédaction position paper OEU 0035 voté en 10/2023, publication 02/2024), PLOSS RA, Collectif LeWebAprèsLesPlateformes, ALLIANCE DU BATIMENT - **Cinov Digital**
- ▶ Des collaborations renforcées avec Le Haut Comité du numérique écoresponsable, Planet tech'care, L'alliance Green IT (AGIT), L'Ires, RRHDD : France Travail AURA, Région AURA, Digital league, Université Lyon 1, Numeum, La Commission numérique CPME, La Banque de France, La Médiation du crédit des entreprises, Le Commissariat au plan et Le Sénat - **Cinov Digital**
- ▶ La participation aux manifestations extra ergonomie ARSEG / ANRT, Renforcement des relations institutionnelles métier CEE / ARTEE, Coopération avec ORME et ADECAPE - **Cinov Ergonomie**
- ▶ La signature de partenariats avec le CIDB et l'AFPAC, ainsi que le renforcement de collaborations avec Montmirail – Groupe VERSPIEREN, CNB, l'OPQIBI, le CSTB, FCBA, CEBTP, DHUP, l'Ademe, le Cerema, et SFA et l'IUT Orsay - **Cinov GIAC**
- ▶ La participation aux phases de test en partenariat avec le CNB sur la certification acoustique, les pics de bruit ferroviaires, les pics de bruits aériens : participation au GT Label « Espaces calmes et moments apaisés » et expérimentation du radar sonore - **Cinov GIAC**
- ▶ Le travail à la mise en place d'un « référentiel vibration » - **Cinov GIAC**
- ▶ L'étude bibliographique des indicateurs globaux de mesures de bruits aériens confiée au Cerema : veille sur le projet de loi de simplification de transition des bureaux en logement et veille sur le projet de loi visant à faciliter la construction de logement social à destination des classes moyennes - **Cinov GIAC**
- ▶ La signature du Pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité (IDRRIM) par **Cinov Ingénierie** est un exemple de partenariat réussi et reconnu à l'échelle nationale.
- ▶ Le travail sur la mise à jour du contrat type de maîtrise d'œuvre Infrastructures fin 2023/début 2024 débouchant sur la mise en place d'un webinaire courant juin 2024 et transmission de ce contrat type à destination de l'ensemble des adhérents - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Création d'un groupe de travail interne à Cinov Ingénierie pour l'élaboration d'un guide visant à définir le périmètre, le contenu et les limites des missions des bureaux d'études Structure - **Cinov Ingénierie**

- ▶ Participation à la révision de la norme Géotechnique NF P 94-500 - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Participation à la rédaction d'un guide aux côtés de l'AQC pour améliorer la sécurité des balcons - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Préparation des évolutions réglementaires en matière de rénovation énergétique. Au sein de groupes de travail (CNR Logement, CSCEE...), définition de l'évolution à venir des dispositifs suivants : audit réglementaire, Ma Prime Rénov, Mon Accompagnateur Rénov, le décret tertiaire - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Refonte du référentiel de certification des organismes qualifiant les auditeurs énergétiques - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Travaux sur l'Article 301 de la SNBC - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Actions au sein du Plan Bâtiment Durabl - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Création d'un kit de communication sur l'audit énergétique - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Rapprochement avec la Capeb (artisans) sur la mesure de la performance - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Signature officielle de ce nouveau partenariat a eu lieu fin octobre lors de la rencontre annuelle "Les Ingés osent !" - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Signature d'une convention avec Atout France - **Cinov Tourisme**

Contributions

- ▶ Participation de Cinov Conseil à la rédaction du dernier dossier Projecteurs "Devenir consultant indépendant" de BPI France, publié en avril 2023, donne toutes les clefs pour comprendre et se lancer dans le métier de consultant indépendant - **Cinov Conseil**
- ▶ Contributions sur la Mission d'information parlementaire sur le conseil - **Cinov Conseil**
- ▶ Contributions sur la Rénovation énergétique et la Décarbonation du bâtiment : participation à l'élaboration de la feuille de route de la décarbonation du bâtiment ; contribution à l'élaboration, puis signature, du Plan de sobriété pour le Tertiaire avec le Plan Bâtiment Durable ; consultation sur la refonte du système d'aides à la rénovation énergétique ; contribution à la Commission d'enquête du Sénat sur les politiques publiques de rénovation énergétique ; lancement du projet « CAP 2030 » ; réponse à la consultation relative aux seuils du Dispositif Eco-Energie Tertiaire (DEET) et réaction à l'entrée en vigueur de l'audit réglementaire au 1^{er} avril via des rdv parlementaires - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Contributions sur le logement : mobilisation au Conseil National de la Refondation (CNR) du Logement avec l'inscription, dans les conclusions du CNR, de la volonté de « passer du monogeste à un parcours de rénovation globale, performant et accompagné par la maîtrise d'œuvre » ; contribution de **Cinov Ingénierie** au projet de décret sur les attestations relatives au respect des règles de construction.
- ▶ Autres consultations publiques de **Cinov Ingénierie** : trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) La trajectoire de référence choisie déterminera par la suite les actions à mener en termes d'adaptation et permettra d'accompagner l'adaptation des acteurs économiques et des collectivités territoriales ; objectif et principales modalités de la 6^e période des Certificats d'économies d'énergie (CEE) qui débutera le 1^{er} janvier 2026 et amendement pour le PLF 2023 sur la TVA sur l'audit énergétique.
- ▶ Contribution au questionnaire « Marché de l'ingénierie » de l'ANCT - **Cinov Tourisme**

DÉVELOPPER NOTRE REPRÉSENTATIVITÉ DANS L'UNIVERS PARITAIRE ET NOTRE INFLUENCE DANS LE CHAMP SOCIAL / FORMATION

- ▶ **Cinov Conseil** a participé aux travaux de révision de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) au regard de la refonte de la Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne (NACE) initiée par le règlement du Parlement Européen et du Conseil n°1893/2006 du 20 décembre 2006 en cours.
- ▶ Le syndicat **Cinov Conseil** a travaillé sur les recommandations issues de l'étude OPIIEC concernant les compétences attendues dans les missions de conseil en stratégie et management.
- ▶ Présence au salon européen de l'éducation l'Aventure des Métiers aux côtés de l'Opcw Atlas - **Cinov Conseil**
- ▶ Participation à la rédaction et la conception des BD "Arthur roi du conseil", « William, direction l'ergonomie », « Veronica, As de la restauration » et « Louis, spécialité tourisme & co » au sein de la collection de « Parcours d'alternants en TPE-PME » publiée par la Fédération Cinov et de l'Opcw Atlas - **Cinov Conseil, Cinov Ergonomie, Cinov Restauconcepteur® et Cinov Tourisme**
- ▶ Participation aux études de branche : Etude sur les besoins en compétences, emploi et formation concernant le jumeau Numérique en France, 5G, Métavers, Big data et Cloud - **Cinov Digital**
- ▶ Préparation lancement des études de branche : Besoins en compétences et formations pour faciliter la transformation numérique grâce à l'interopérabilité des données et l'IA - **Cinov Digital**
- ▶ Intégrer les réseaux des grandes écoles : contact possible par le biais du directeur de l'ESCOM Compiègne - **Cinov Ergonomie**
- ▶ Participation active à l'étude OPIIEC sur « l'évolution des métiers liés à l'ergonomie, à la prévention des risques professionnels et à l'intégration des facteurs humains » (livraison 2024) - **Cinov Ergonomie**
- ▶ Suivi des évolutions des fiches métiers auprès de l'OPIIEC - **Cinov Ergonomie**
- ▶ Lancement d'une étude d'opportunité ADESATT sur un projet de parcours de formation - **Cinov GIAC**
- ▶ Interventions auprès des étudiants de l'IUT Orsay, présentation du métier d'acousticien à la Sorbonne et à l'occasion de différents salons étudiants - **Cinov GIAC**
- ▶ Animation d'atelier de découverte des métiers lors des JOA 2023 - **Cinov Industries & Technologies et Cinov Ingénierie**
- ▶ Participations aux études OPIIEC « L'attractivité des métiers du numérique et de l'ingénierie pour les femmes en France » ; l'étude sur les conséquences des évolutions de la commande publique sur l'emploi et les compétences de l'ingénierie privée ; et l'étude sur l'évolution des métiers de l'ingénierie de construction et d'aménagement - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Renforcement des relations avec les écoles : Bureau National des Élèves Ingénieurs (BNEI), Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), l'ESTP (anciennement École Spéciale des Travaux Publics, de l'industrie et du bâtiment) et Neoma Business School - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Préparation du lancement de l'étude OPIIEC sur les métiers de l'ingénierie touristique et culturelle qui sera lancée dans l'année 2024 - **Cinov Tourisme et XPO**
- ▶ Communication sur l'étude OPIIEC des métiers du coaching professionnel et de la supervision publiée fin 2022 (analyse des compétences en vue de permettre une lisibilité du métier et des conditions de son exercice) et révision nomenclature NAF - **SIMACS**



DÉVELOPPER NOTRE VISIBILITÉ

Communication digitale

- ▶ Site de **Cinov Conseil** actualisé régulièrement, Présence sur les réseaux sociaux notamment LinkedIn. La page du syndicat <https://www.linkedin.com/company/cinov-conseil/> est passé de 27 abonnés au premier janvier à 146 abonnés au 31 décembre. Les posts qui y sont publiés doivent leur visibilité aux administrateurs et adhérents qui les republient et les commentent. Enfin, des mailings réguliers sont diffusés pour informer et animer notre communauté.
- ▶ Formalisation du projet Cinov Digital pour accroître l'efficacité collective, mobiliser en interne et se faire connaître vis à vis de l'extérieur, création de la plaquette de présentation du syndicat, mise en ligne du site internet <https://cinov-digital.fr>, création de la page LinkedIn Cinov Digital, création du compte Twitter Cinov Digital, création de la chaîne **Cinov Digital** YouTube, création d'un Espace Cinov Digital Slack, mise en place un système d'information partagé, GED, production de documents en mode collaboratif, constituer une base documentaire, favoriser le travail des GT et production de vidéos à partir de l'évènement du 06/12/23 pour assurer la visibilité sur internet.
- ▶ Projet de refonte du site internet syndical et la vitrine des adresses et renforcement de la présence sur LinkedIn - **Cinov Ergonomie**
- ▶ Développement de la présence digitale du syndicat sur LinkedIn et production de vidéos à partir de l'évènement RIAC 2023 afin de les partager sur les réseaux sociaux - **Cinov GIAC**
- ▶ Développement de la visibilité du syndicat sur le digital : site internet : www.cinov-ingenierie.fr, LinkedIn **Cinov Ingénierie** ; participation au programme fédéral de vidéos de promotion des métiers « Œil de l'expert » avec 3 vidéos traitant des métiers d'ingénieur hydraulique, de géologue et de maître d'œuvre et création d'une newsletter bimestrielle à destination des adhérents du syndicat - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Lancement du projet du site internet du syndicat - **Cinov Restauconcepteur®**
- ▶ Création d'un agenda pour les adhérents référençant tous les évènements « Tourisme, culture et loisirs » et lancement d'une newsletter digitale trimestrielle à destination des adhérents du syndicat - **Cinov Tourisme**
- ▶ Animation du site internet, des réseaux sociaux du syndicat et diffusion d'une newsletter mensuelle - **DebatLab**
- ▶ Animation des réseaux sociaux du syndicat et participation au tournage du programme fédéral de vidéos de promotion des métiers « L'œil de l'expert » - **SIMACS**
- ▶ Participation et organisation d'évènements
- ▶ Animation d'un « Zoom d'expert » lors de la convention 2023 de la Fédération Cinov - **Atmo France Sud**
- ▶ RRHDD AURA : Compétences 3.0, IA, Data, RSE... (01/2023), Salon du logiciel libre en région AURA (05/2023), Innopolis (10/23), We do Green IT (11/23), Green Tech Forum (11/2023), organisation d'un évènement syndical le 6 décembre 2023 au CSTB sur le thème : « Ecosystème numérique ; défis juridiques et sociétaux » - **Cinov Digital**
- ▶ Organisation du Cocktail de l'innovation avec ANRT (Paris -16/03) et participation aux rencontres nationales de l'ingénierie territoriale et animation de communication – Cinov Ergonomie
- ▶ Organisation des RIAC 2023 et du colloque « Bruits et vibrations au voisinage des infrastructures ferroviaires : quelles perspectives ? » avec le CIDB - **Cinov GIAC**
- ▶ Participation au Forum Acusticum 2023 : 10th : du 11 au 15 septembre à Turin en Italie - **Cinov GIAC**
- ▶ Participation au salon ViV Industry à Bordeaux - **Cinov Ergonomie et Cinov Industries & Technologies**

- ▶ Organisation d'un webinaire sur la thématique des Fonds vert : mode d'emploi et opportunités pour l'ingénierie (10/03), de la présentation de la plateforme Expertises. Territoires aux adhérents du syndicat (16/05) et organisation de l'évènement annuel LES INGÉS OSENT ! sur le thème : « L'innovation au service des solutions durables » (18/10) - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Participation aux Trophées de la construction 2023, au Salon du Congrès national du Bâtiment durable et à l'évènement Bâtir pour le climat - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Co-organisation d'une rencontre autour du thème de la concertation à Avignon le 20 avril 2023 (avec Cinov Territoires & Environnement, Cinov Tourisme et Debatlab), préparation de la première édition de « Profession Programmiste » en 2024 - **Cinov SYPAA**
- ▶ Coordination de la participation intersyndicale à Pollutec 2023 - Cinov Territoires et Environnement (**Cinov Ingénierie, Cinov SYPAA et DebatLab**)
- ▶ Remise de trophées lors du Dîner de Gala de la Convention Fédérale (Catégorie hébergements touristiques, Catégorie innovations dans les loisirs de nature et catégorie Culture et valorisation patrimoniale), participation à l'université d'été du tourisme durable, participation à la semaine des métiers du tourisme et préparation de la participation au salon des métiers du Tourisme 2024 - **Cinov Tourisme**
- ▶ Organisation de webinaires : Debatclub (Le rôle des instances participatives (avec la CNCD), Debatcamp, Debatfab (Civictechs : quelles nouveautés en innovation citoyenne ?) - **DebatLab**
- ▶ Participation au 7^{ème} Rencontres de la participation 2023 - **Débalab**
- ▶ Co-organisation d'une rencontre autour du thème de la concertation à Avignon le 20 avril 2023 (avec **Cinov Territoires & Environnement, Cinov Tourisme et Cinov SYPAA**) - **DebatLab**

Presse & médias

- ▶ Campagne cinéma « Ingénieur Acousticien » (390 000 personnes touchés) - **Cinov GIAC**
- ▶ Publications d'annonces presse dans les magazines de partenaires - **Cinov GIAC**
- ▶ Développement de la stratégie presse - **Cinov Ingénierie et SIMACS**

Guides et publications

- ▶ Lancement en septembre de la lettre annuelle a été diffusée par courrier à l'ensemble des adhérents – Cinov Ingénierie
- ▶ Actualisation de la plaquette du syndicat - **Cinov Territoires & Environnement**
- ▶ Actualisation du flyer d'adhésion - **XPO**



MODERNISER ET RENFORCER L'ORGANISATION INTERNE ET RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ

- ▶ En 2023, **Cinov Conseil** a initié un nouveau type d'actions pour favoriser le recrutement et la fidélisation. 11 « lundis du conseil » ont eu lieu en ligne pour réunir prospects et adhérents sur un format d'une heure le 4^{ème} lundi de chaque mois (sauf en décembre). Chacun des lundis du conseil a réuni entre 2 et 5 personnes avec des adhérents contents de faire du lien, des nouveaux adhérents contents de mieux comprendre notre écosystème et des prospects qui parfois adhèrent.
- ▶ Développement d'un groupe de travail sur la fidélisation afin de mener des actions de concrètes d'animation et de communication auprès des adhérents du syndicat - **Cinov Conseil**
- ▶ Validation de la qualification OPQIBI assistance en ergonomie et promotion de cette qualification auprès des maîtres d'ouvrages (participation aux jurys de concours) - **Cinov Ergonomie**
- ▶ Mise en place d'une structure de communication Cinov Ergonomie : cellule de communication en réaction à l'actualité et invitation des membres adhérents hors conseil d'administration aux réunions réglementaires - **Cinov Ergonomie**
- ▶ Mise en place un système d'informations partagées avec Onios sur Nextcloud (Nextcloud - Online collaboration platform) - **Cinov GIAC**
- ▶ Refonte des statuts du syndicats - **Cinov Industries & Technologies, Cinov Restauconcepteur[®], Cinov SYPAA, Cinov Territoires & Environnement**
- ▶ Lancement des Afterworks de l'ingénierie en région pour créer des occasions d'adhésion et de rencontres entres ingénieurs en juin 2023 avec 3 dates en région Rhône-Alpes : Lyon - 7 juin, Annecy - 3 octobre et à Grenoble - 4 octobre - **Cinov Ingénierie**
- ▶ Co-organisation avec le syndicat XPO d'un afterwork, la veille du salon des maires, réservé aux consultants intervenants dans les domaines du tourisme, de la culture, du patrimoine, du sport et des loisirs - **Cinov Tourisme**
- ▶ Co-organisation avec la Fédération Cinov Ile-de-France d'une visite du village olympique (17 octobre) - **DebatLab**
- ▶ Organisation de 10 webinaires de découverte de l'espace « L'Agora », l'espace membre de la Fédération Cinov - **SIMACS**
- ▶ Mise en place de l'adhésion en ligne - **XPO**



À la suite de nos divers séminaires stratégiques, nous avons entrepris un vaste projet de modernisation de notre organisation interne. Cette initiative a inclus une refonte de nos statuts ainsi qu'une modernisation de notre barème de cotisations. Ces changements visent à garantir l'expression des syndicats métiers et des fédérations régionales au sein de notre organisation.

Par ailleurs, nous avons lancé un important chantier concernant nos projets liés aux technologies de l'information. Ce projet a impliqué la création de nouvelles instances de gouvernance et la définition de la vision cible de notre Système d'Information et de l'Agora, notre espace adhérent. Notre objectif est de faire en sorte que les outils et les services développés pour les syndicats et les fédérations régionales soient en parfaite cohérence avec leurs stratégies et leurs besoins.

William Cassard - Vice-Président en charge des Affaires Intérieures



RENCONTRE AVEC

Frédéric Bruyère

Vice-président en charge des Actions en Région

“

Quelle ligne directrice a guidé les actions menées en région, en 2023 ?

Depuis la Covid, nous constatons un effritement de la disponibilité des uns et des autres en faveur de l'engagement associatif, nous avons donc cherché des leviers pour insuffler un renouveau de dynamisme dans nos quinze fédérations régionales.

Pour cela, nous avons profité de dispositifs attractifs, conçus à l'échelle nationale, comme « L'AMO à toutes les étapes », auquel ont pu participer des bureaux d'études et des maîtres d'ouvrage régionaux, à l'occasion des étapes à Nancy et Aix-en-Provence. Ces étapes ont trouvé un réel écho auprès de nos adhérents, mais aussi de nos partenaires et des étudiants du territoire.

De tels événements - qui conjuguent veille technique, réseau et convivialité - créent une émulation qui peut redonner le goût de s'engager.

En 2024, nous comptons relancer les rencontres entre présidents des fédérations régionales, pour partager les bonnes pratiques, et nous appuyer sur de nouvelles forces vives, à travers le syndicat des coachs ou l'association Débatlab, par exemple : je suis convaincu que la relance des régions passe aussi par la diversification des profils des membres de la Fédération Cinov.

Au-delà de l'animation, quels sont les leviers pour entretenir la vie syndicale en région ?

De même que je mise sur l'apport de nouveaux profils, je pense que nous avons tout à gagner à développer les synergies entre syndicats, notamment lorsque nous nous impliquons sur des événements. Je pense à certains salons, comme celui de Pollutec à Lyon, auquel la Fédération Cinov Rhône-Alpes (Fédération Cinov AURA depuis la fusion des régions Auvergne et Rhône-

Alpes en février 2024) et Cinov Territoires & Environnement ont participé ensemble, ce qui leur a permis d'avoir plus d'impact et de visibilité.

D'une toute autre nature, la déclinaison régionale de la convention signée par la fédération avec le CEREMA fait partie des autres leviers potentiels, dans la mesure où les directeurs régionaux du CEREMA, qui ont une réelle expertise sur le numérique responsable, l'acoustique ou encore les îlots urbains de chaleur, ont besoin de se confronter à une expérience de terrain. Inversement, il est intéressant de nous faire connaître et de défendre la compétence de l'ingénierie privée.

Sur quelles régions les efforts ont-ils porté en 2023 ?

Suite à la renaissance de la Fédération Cinov à La Réunion, dans le sillage du REX BIM Tour de 2020, nous avons essayé d'étendre cette dynamique à Mayotte où une ingénierie de qualité existe et sur laquelle on pourrait s'appuyer, mais la situation y est très complexe. C'est un peu la même problématique aux Antilles-Guyane, un territoire très marqué par la Covid. Face à ces cas de figure, l'étude prospective de l'OPIEC sur les métiers de la branche BETIC dans les DROM constitue un moyen de valoriser l'ingénierie dans ces régions et les besoins particuliers qui sont les leurs.

”



10. LES ACTIONS DES FEDERATIONS REGIONALES

Nos 15 fédérations régionales déploient un engagement remarquable grâce à des équipes bénévoles dévouées. Chaque jour, nos fédérations agissent avec proximité et détermination, organisant une multitude d'actions concrètes, de rencontres conviviales, d'événements inspirants et de collaborations partenariales constructives. Dans cette dernière partie, nous mettons en lumière le travail exceptionnel accompli par nos fédérations régionales, témoignant de notre engagement envers nos membres et notre communauté.

RENFORCER NOS MODES DE COLLABORATIONS ET ACCROÎTRE NOTRE INFLUENCE

- ▶ Signature du Contrat de partenariat avec **DébatLab** pour l'embauche d'un alternant partagé, et soutien au dispositif ROS'EAU expérimental de la CCI de Versailles (pérenniser les dispositions territoriales qui encadrent un parcours du dirigeant en difficulté afin de l'encadrer et l'accompagner dans le but de trouver des solutions pour rebondir) - **Fédération Cinov Ile-de-France**
- ▶ Formation aux jurys de concours permettant de représenter la branche et savoir participer en tant qu'expert pour retenir les candidats admis à concourir. Formation ouverte aux membres d'autres régions - **Fédération Cinov Ile-de-France**
- ▶ Participation à l'action de Cinov Ingénierie concernant la mise en place obligatoire de l'audit « réglementaire » - **Fédération Cinov Ile-de-France**
- ▶ Participation avec les acteurs économiques de Plaine Commune Promotion au déjeuner Dev'Eco avec Valérie PECRESSE pour échanger sur les problématiques du territoire - **Fédération Cinov Ile-de-France**
- ▶ Projet de modification de l'arrêté du 25 juin 1980, (règlement de Sécurité pour les ERP) en lien avec FIBois Normandie, le conseil régional de l'ordre des Architectes Normandie et Untec Normandie et animation de commissions locales (Promouvoir le numérique/IT dans le BTP) - **Fédération Cinov Normandie**
- ▶ Renforcement des collaborations et des partenariats avec les représentants régionaux de La Région, ARACT, DREEST-NA, CPME, CCI et le CEREMA - **Fédération Cinov Nouvelle-Aquitaine**
- ▶ Organisation d'un dîner des partenaires et des institutionnels le 25 septembre à Marseille et signature de conventions de partenariat avec CAPENERGIES et FIBOIS SUD - **Fédération Cinov Paca-Corse**
- ▶ Représentation de la fédération auprès des acteurs locaux : CEREMA, SBA, Université, Région, Préfecture, HCCP ; échanges avec la CPME (commission services en particulier), participation à des actions d'influence avec SYNTER : COARM, FAR, FRBTP, SIDR, SPL Horizon... ; adhésion et échange avec la FEDOM et participation à l'association Culture et Climat (avec le COARM l'ordre des architectes), projet de développement d'un outil d'optimisation du confort thermique des bâtiments - **Fédération Cinov Réunion-Mayotte**
- ▶ Partenariat local avec une grande part de maîtrise d'ouvrage, participation active aux jurys de concours de maîtrise d'œuvre, participation à des ateliers d'échange avec le CEREMA, l'association des maires ruraux de France, l'UNTEC, SYNTEC régional et adhésion à plusieurs organisations locales comme le cluster éco bâtiment, Ville Aménagement Durable - **Fédération Cinov Rhône-Alpes**

DÉVELOPPER NOTRE REPRÉSENTATIVITÉ DANS L'UNIVERS PARITAIRE ET NOTRE INFLUENCE DANS LE CHAMP SOCIAL / FORMATION

- ▶ Participation à la commission paritaire CPTPME et à la commission CPREFP ; participation aux JOA 2023 organisées par l'Opco Atlas et aux « nuits de l'orientation » organisées par le CCI du Loiret et de l'Eure et Loir - **Fédération Cinov Centre**
- ▶ Suivi de la convention de partenariat avec le CNAM Grand-Est tri-annuelle - **Fédération Cinov Grand-Est**
- ▶ Développement d'actions partenariales avec le CNAM PACA-Corse - **Fédération Cinov Paca-Corse**
- ▶ Participation active étude OPIIEC BETIC-DROM 2023 ; collaboration au programme pédagogique ESIROI (Ecole d'ingénieur Réunion) ; développement de partenariats avec CMAR, Université, CNAM (action de formation BIM) et participation au montage d'un diplôme en alternance d'ingénieur en électricité avec Le CNAM - **Fédération Cinov Réunion-Mayotte**

DÉVELOPPER NOTRE VISIBILITÉ

- ▶ Co-organisation du tour de France fédéral « L'AMO à toutes les étapes » le 15 mars à Nancy, partenariat régional sur l'évènement « CyberChallenge » organisé par le Cnam Grand-Est et participation au colloque portant sur « Le processus de conception intégrée » à Rennes - **Fédération Cinov Grand-Est**
- ▶ Journées d'orientation FemmesTech organisées avec Plaine Commune Promotion et la Maison de La Citoyenneté ; et rencontre des acteurs locaux sur les actions contre la discrimination pour présenter l'action FemmesTech - **Fédération Cinov Ile-de-France**
- ▶ Participation aux RNIT 2023 de Montpellier - **Fédération Cinov Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, PACA-Corse et Cinov Ingénierie**
- ▶ Co-organisation avec l'AiOc des 14^{ème} Rencontres Régionales de l'Ingénierie sur la thématique « Loi climat et résilience : objectif ZAN » les 15 et 16 février et préparation de l'accueil de la convention fédérale en mai 2024 - **Fédération Cinov Midi-Pyrénées**
- ▶ Travaux préparatoires à l'organisation de conférences publiques : VIRTUEL vs REALITE, l'ingénierie demain ? Innovation, Ingéniosité et ingénierie... - **Fédération Cinov Normandie**
- ▶ Participation au Salon ViV Industry 2023 en partenariat avec **Cinov Ergonomie et Cinov Industries & Technologies** et préparation du Forum de la transformation des organisations 2024 avec le soutien de Cinovaction - **Fédération Cinov Nouvelle-Aquitaine**
- ▶ Participation à l'organisation de la convention fédérale 2024 à Avignon, co-organisation du tour de France fédéral « L'AMO à toutes les étapes » le 26 septembre à Aix-en-Provence - **Fédération Cinov Paca-Corse**
- ▶ Lancement du projet de site internet de la fédération régionale et diffusion de newsletters régulières - **Fédération Cinov Réunion-Mayotte**
- ▶ Organisation de rencontres avec nos partenaires locaux et des organisations publiques, participation à Pollutec 2023 à Lyon et accueil du lancement des Afterworks de l'ingénierie en régions pour créer des occasions d'adhésion et de rencontres entre ingénieurs avec Cinov Ingénierie (Lyon, Annecy et Grenoble) - **Fédération Cinov Rhône-Alpes**



MODERNISER ET RENFORCER L'ORGANISATION INTERNE ET RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ

- ▶ Présentation et promotion auprès des membres de la démarche RSE engagée par la Fédération Cinov - **Fédération Cinov Centre**
- ▶ Visioconférence proposée aux membres afin de connaître les services du Pôle Social de la Fédération Cinov ; d'une rencontre sur la « santé du dirigeant » et d'un webinar « Prévention des risques pour les prestations intellectuelles de la construction » – **Fédération Cinov Ile-de-France**
- ▶ Organisation de temps conviviaux et d'échanges : « Visite Rencontre Territoire » – Basilique Saint-Denis et du Village des Athlètes et d'un petit-déjeuner d'accueil des nouveaux membres 2023 - **Fédération Cinov Ile-de-France**
- ▶ Lancement des « matinales de Nouvelle-Aquitaine » à destination des membres de la fédération régionale - **Fédération Cinov Nouvelle-Aquitaine**
- ▶ Organisation de la visite de chantier de la future marina olympique de Marseille en partenariat avec Cobaty, le Conseil régional de l'ordre des architectes PACA et Travaux du Midi (7 avril) ; organisation de la journée annuelle de rencontre des adhérents et des partenaires à Ventabren (23 juin) ; et organisation de la soirée de Noël avec Cobaty Marseille Provence au CNTL à Marseille (7 décembre) - **Fédération Cinov Paca-Corse**
- ▶ Organisation de réunions trimestrielles avec les adhérents et de potentiels adhérents et préparation de la mise en ligne d'un annuaire des professionnels de la branche BETIC sur la région - **Fédération Cinov Réunion-Mayotte**
- ▶ Présentation de 2 syndicats et invitation des nouveaux membres à chaque Conseil d'Administration - **Fédération Cinov Rhône-Alpes**
- ▶ Préparation de la fusion **Fédération Cinov Rhône-Alpes et Auvergne**

11. BILAN FINANCIER

Le résultat d'exploitation 2023 de la fédération s'élève à

139 K€
pour **3 273 K€** de produits et
3 134 K€ de charges d'exploitation.

Résultat d'exploitation 2021 :

- 519 K€

Résultat d'exploitation 2022 :

- 629 K€

12. L'AGENDA 2024



Les Rencontres régionales de l'ingénierie

• 28-29 février - Labège
Rendez-vous professionnel des bureaux d'études, partenaires industriels et maîtres d'ouvrage



Profession programmiste

• 22 mars - Paris
Journée de débats autour des démarches de programmation



La Convention de la Fédération Cinov

• 30-31 mai - Toulouse
Innovation & Progrès : « La solution est-elle toujours technique ou technologique ? »



Assemblée générale de la Fédération Cinov

• 30 mai - Toulouse
Élection de la présidence désignée



Perspectives sociales

• 18 juin - Paris
Soirée-événement : « Quel avenir pour le travail ? »



Les RIAC

• 20-21 juin - Marseille
Rencontres de l'ingénierie acoustique



La Baticup Med

• 7-8 septembre - Marseille
Régate qui rassemble les acteurs de la construction sur les flots méditerranéens



L'AMO à toutes les étapes

• 26 septembre - Chambéry
« Les enjeux des prochains Jeux Olympiques d'hiver dans la région, face aux transitions »



Les ingénos osent !

• 16 octobre - Paris
« L'ingénierie, un métier à haute valeur ajoutée »



Congrès annuel du BNEI

• 16-17 novembre - Paris
Échanges autour de trois parcours thématiques : la jeunesse, l'international, l'enseignement supérieur



Les Agit'acteurs

• 19 novembre - Paris
L'intelligence humaine face à l'IA : complémentarité ou rivalité ?



Colloque

• 28 novembre - Paris
« Un habitat concerté : la seule voie possible pour demain »



Les Talentes

• 11 décembre - Paris
Trophées de la féminisation des métiers de l'ingénierie, du conseil et du numérique

13. NOTRE ORGANIGRAMME

Notre organigramme reflète la richesse de l'expertise et de l'engagement de nos collaborateurs au sein de la fédération. Leur soutien aux équipes bénévoles des fédérations régionales et des syndicats est un pilier essentiel de notre fonctionnement. Leur action est indispensable pour soutenir les stratégies développées par le Conseil d'Administration fédéral, garantissant ainsi notre succès collectif. Motivés et animés par les valeurs fondamentales de notre organisation, ils incarnent au quotidien notre vision et contribuent activement à son rayonnement.

